

# De télécom à techno



# T1

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES  
DU PREMIER TRIMESTRE DE 2024  
1 MAI 2024

**BCE**

# Table des matières

Rapport de gestion .....	3
1 Vue d'ensemble .....	7
2 Analyse financière consolidée .....	12
3 Analyse des secteurs d'activité .....	20
4 Gestion financière et des capitaux .....	31
5 Information financière trimestrielle .....	39
6 Cadre réglementaire .....	40
7 Méthodes comptables .....	42
8 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC).....	43
9 Contrôles et procédures .....	50
États financiers	
1 États financiers consolidés .....	51
2 Notes annexes .....	57

# Rapport de gestion

## Table des matières

1 Vue d'ensemble	7
1.1 Faits saillants financiers	7
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	10
1.3 Hypothèses	11
2 Analyse financière consolidée	12
2.1 États consolidés du résultat net de BCE	12
2.2 Connexions clients	13
2.3 Produits d'exploitation	14
2.4 Coûts d'exploitation	15
2.5 Bénéfice net	16
2.6 BAIIA ajusté	17
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	17
2.8 Amortissements	18
2.9 Charges financières	18
2.10 Perte de valeur d'actifs	18
2.11 Autres (charges) produits	18
2.12 Impôts sur le résultat	19
2.13 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA	19
3 Analyse des secteurs d'activité	20
3.1 Bell SCT	20
3.2 Bell Média	28
4 Gestion financière et des capitaux	31
4.1 Dette nette	31
4.2 Données liées aux actions en circulation	32
4.3 Flux de trésorerie	32
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	34
4.5 Gestion des risques financiers	35
4.6 Notations	37
4.7 Liquidité	37
5 Information financière trimestrielle	39
6 Cadre réglementaire	40
7 Méthodes comptables	42
8 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)	43
8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR	43
8.2 Ratios non conformes aux PCGR	46
8.3 Total des mesures sectorielles	47
8.4 Mesures de gestion du capital	48
8.5 Mesures financières supplémentaires	48
8.6 IPC	49
9 Contrôles et procédures	50

---

# Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la rubrique 8, *Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)* pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR définies, des autres mesures financières et des indicateurs de performance clés.

Veillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le premier trimestre de 2024 (états financiers du T1 2024) lorsque vous lirez le présent rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, daté du 7 mars 2024 (rapport de gestion annuel 2023 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur BCE, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, datée du 7 mars 2024, ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2023 de BCE, sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](https://www.bce.ca), sur SEDAR+, à [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca), et sur EDGAR, à [sec.gov](https://www.sec.gov).

Les documents et autres informations présentés dans le site Web de BCE ou dans tout autre site mentionné dans le site Web de BCE ou dans ce rapport de gestion ne font pas partie du présent rapport de gestion et ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T1) clos les 31 mars 2024 et 2023.

---

## Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section 3.1, *Bell SCT*, la section et les sous-sections *Hypothèses* et la section 4.7, *Liquidité*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2024, l'utilisation prévue du produit net du placement auprès du public de février 2024 de Bell Canada, les sources de liquidités que nous prévoyons affecter à nos besoins de liquidités pour 2024, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 1<sup>er</sup> mai 2024 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements

futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché, aux activités d'exploitation et autres dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections mentionnées précédemment du présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et les sous-sections *Hypothèses* du présent rapport de gestion, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Sous réserve de divers facteurs, nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 1<sup>er</sup> mai 2024. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et d'autres déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion comprennent, sans s'y limiter : l'effet négatif de la conjoncture économique défavorable, y compris un risque de récession, une inflation élevée, des taux d'intérêt élevés et une volatilité marquée des marchés des capitaux et des marchés financiers, et l'incidence négative connexe sur les dépenses des entreprises et des consommateurs ainsi que sur la demande de nos produits et services; l'effet négatif du contexte défavorable lié aux événements géopolitiques; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent défavorablement et qui touchent nos activités, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux ventes aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la protection de la vie privée et à la cybersécurité et au contrôle du piratage des droits d'auteur; l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires; un règlement défavorable des litiges; l'intensité de l'activité de nos concurrents et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique concurrentielle en pleine évolution; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes de la clientèle et l'expansion des services en nuage et par contournement et autres solutions; les pressions sur le marché de la publicité découlant de la conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels ou mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; le taux de pénétration élevé d'Internet et des téléphones intelligents au Canada; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts, y compris l'incapacité de faire la transition d'une société de télécommunications traditionnelle à une société de services technologiques et de médias numériques et de répondre aux attentes de la clientèle en ce qui a trait aux produits et à l'expérience en matière de service à la clientèle; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à mettre en place un cadre de gouvernance efficace des données; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe diversifiée et talentueuse capable de faire avancer nos impératifs stratégiques et notre transformation en une société de haute technologie; l'incidence négative sur le moral et l'engagement des membres du personnel des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations et de la diminution du niveau de priorité attribué aux initiatives de transformation découlant des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; les interruptions de service ou les pannes en raison de défaillances ou de ralentissements de réseau; les événements pouvant affecter la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de technologies de l'information (TI), de notre équipement et de nos autres installations ainsi que notre capacité à les protéger, à les mettre à l'essai, à les entretenir, à les remplacer ou à les mettre à niveau; l'incapacité d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de leurs réseaux, de leur équipement et d'autres

installations, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou d'autres infrastructures; la complexité de nos activités et de nos systèmes de TI et l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des processus et des systèmes de TI très performants; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télévision (télé) par satellite; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés ou que le dividende sur actions ordinaires sera majoré par le conseil d'administration de BCE; l'incapacité à réduire les coûts et à évaluer adéquatement les priorités en matière d'investissement, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence d'un certain nombre de facteurs sur nos états financiers et nos estimations; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et la hausse des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; les risques de réputation et l'incapacité à tenir compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de façon pertinente dans notre stratégie d'affaires et nos activités; l'incapacité à prendre les mesures appropriées pour nous adapter aux répercussions environnementales actuelles et émergentes, y compris les changements climatiques; les pandémies, épidémies et autres risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance d'entreprise adéquates et l'incidence négative de divers facteurs internes et externes sur notre capacité à atteindre nos objectifs ESG, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à l'appartenance.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la société. Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2023 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2023 de BCE mentionnées dans cette rubrique sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Se reporter également à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2023 de BCE, laquelle rubrique 6 est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde. Tous ces risques pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport de gestion. Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2023 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie, nos résultats financiers ou notre réputation. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 1<sup>er</sup> mai 2024. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

# 1 Vue d'ensemble

## 1.1 Faits saillants financiers

### Faits saillants trimestriels de BCE pour le T1 2024

Produits d'exploitation	Bénéfice net	BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	
<b>6 011 \$</b>	<b>457 \$</b>	<b>2 565 \$</b>	
millions	millions	millions	
(0,7) % vs T1 2023	(42,0) % vs T1 2023	+ 1,1 % vs T1 2023	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	Flux de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>
<b>402 \$</b>	<b>654 \$</b>	<b>1 132 \$</b>	<b>85 \$</b>
millions	millions	millions	millions
(44,6) % vs T1 2023	(15,3) % vs T1 2023	(9,2) % vs T1 2023	Stable vs T1 2023

### Connexions clients de BCE<sup>(6)</sup>

Total - téléphones mobiles <sup>(2)</sup>	Services Internet haute vitesse de détail <sup>(3)(4)(5)</sup>	Services de télé sur protocole Internet (télé IP) de détail <sup>(5)</sup>	Services d'accès au réseau (SAR) résidentiels de détail <sup>(5)</sup>
<b>+3,1 %</b>	<b>+5,1 %</b>	<b>+4,3 %</b>	<b>(7,8) %</b>
10,2 millions d'abonnés au 31 mars 2024	4,5 millions d'abonnés au 31 mars 2024	2,1 millions d'abonnés au 31 mars 2024	2,0 millions d'abonnés au 31 mars 2024

- (1) Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles et le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la section 8.3, Total des mesures sectorielles, et à la section 8.1, Mesures financières non conformes aux PCGR, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur ces mesures.
- (2) Au T1 2024, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 105 802 abonnés des services d'affaires qui ne génèrent que très peu de produits ou pas de produits du tout.
- (3) Au T1 2024, nous avons retiré 11 645 abonnés des stations Turbo de notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, car nous n'annonçons plus activement ce produit dans la zone de couverture de notre service sans fil jusqu'au domicile.
- (4) Au T1 2024, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 3 850 abonnés à la suite d'une acquisition de petite envergure.
- (5) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR filaires résidentiels de détail a augmenté de 35 080 abonnés, de 243 abonnés et de 7 458 abonnés, respectivement, à la suite d'acquisitions de petite envergure.
- (6) Depuis le T1 2024, nous ne présentons plus les abonnés du service de télé par satellite de détail, car ils ne représentent plus une proportion importante de nos produits. En conséquence, les abonnés du service de télé par satellite ont été retirés de notre clientèle d'abonnés du service de télé de détail, qui est désormais exclusivement composée des abonnés du service de télé IP de détail.

## Faits saillants - états du résultat net de BCE

	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
Produits d'exploitation				
Tirés des services	5 192	5 222	(30)	(0,6) %
Tirés des produits	819	832	(13)	(1,6) %
Total des produits d'exploitation	6 011	6 054	(43)	(0,7) %
Coûts d'exploitation	(3 446)	(3 516)	70	2,0 %
BAlIA ajusté	2 565	2 538	27	1,1 %
Marge du BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	42,7 %	41,9 %		0,8 pt
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	402	725	(323)	(44,6) %
Actionnaires privilégiés	47	46	1	2,2 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	8	17	(9)	(52,9) %
<b>Bénéfice net</b>	<b>457</b>	<b>788</b>	<b>(331)</b>	<b>(42,0) %</b>
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>654</b>	<b>772</b>	<b>(118)</b>	<b>(15,3) %</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire (BPA)</b>	<b>0,44</b>	<b>0,79</b>	<b>(0,35)</b>	<b>(44,3) %</b>
<b>BPA ajusté<sup>(2)</sup></b>	<b>0,72</b>	<b>0,85</b>	<b>(0,13)</b>	<b>(15,3) %</b>

(1) La marge du BAlIA ajusté se définit comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

(2) Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.2, Ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

## Faits saillants - tableaux des flux de trésorerie de BCE

	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 132	1 247	(115)	(9,2) %
Dépenses d'investissement	(1 002)	(1 086)	84	7,7 %
Flux de trésorerie disponibles	85	85	—	—

## Faits saillants financiers du T1 2024

Les produits d'exploitation de BCE ont baissé de 0,7 % au T1 2024, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution de 0,6 % des produits tirés des services d'un exercice à l'autre, en raison d'un recul de 7,1 % dans le secteur Bell Média, partiellement compensé par la hausse de 0,5 % des produits tirés des services de Bell SCT (Bell Services de communications et technologies). Cette baisse reflète la diminution des produits tirés des frais d'abonnement liés aux médias, en raison de l'avantage à l'exercice précédent découlant d'un ajustement rétroactif apporté aux produits lié à un contrat conclu avec un fournisseur de services de télé canadien, d'un marché hautement concurrentiel au cours du trimestre ayant eu une incidence sur le secteur Bell SCT ainsi que de l'érosion continue des produits tirés de nos services voix et de données traditionnels ainsi que de notre service de télé par satellite. La diminution des produits tirés des services a été partiellement atténuée par la hausse des produits tirés des services sans fil, Internet et des solutions d'affaires, l'apport des acquisitions et la légère augmentation des produits tirés de la publicité dans les médias, malgré la faiblesse continue du marché de la publicité traditionnelle à la télé et à la radio. Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 1,6 % d'un exercice à l'autre, ce qui est surtout attribuable à la baisse des ventes d'équipements filaires aux grandes entreprises clientes en raison des ventes exceptionnellement élevées au T1 2023 à la suite de l'atténuation des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale qui ont eu lieu en 2022, en partie compensée par la hausse des produits d'exploitation tirés des produits sans fil.

Au premier trimestre de 2024, le bénéfice net et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ont diminué de 331 millions \$ et de 323 millions \$, respectivement, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de la hausse des autres charges et de la charge d'intérêts et de la hausse de la dotation aux amortissements, facteurs en partie contrebalancés par la diminution de l'impôt sur le résultat, l'augmentation du BAlIA ajusté et la diminution de la perte de valeur d'actifs.

Au premier trimestre de 2024, le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 1,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse dans le secteur Bell SCT, atténuée par la diminution dans le secteur Bell Média. La croissance du BAIIA ajusté d'un exercice à l'autre est attribuable à la baisse des coûts d'exploitation, ce qui reflète la diminution du coût des ventes, notamment celle des coûts de la programmation et du contenu de Bell Média en raison du calendrier, ainsi que l'incidence favorable des diverses initiatives de réduction des coûts, y compris celles liées aux réductions de personnel et aux autres gains d'efficacité opérationnelle, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des produits d'exploitation. Ces résultats ont généré une marge du BAIIA ajusté de 42,7 % au T1 2024, en hausse de 0,8 point d'un exercice à l'autre.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,44 \$ au T1 2024, a diminué de 0,35 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au premier trimestre de 2024, le bénéfice net ajusté, qui exclut l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et de la perte de valeur d'actifs, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, s'est établi à 654 millions \$, soit 0,72 \$ par action ordinaire, comparativement à 772 millions \$, soit 0,85 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du premier trimestre de 2024 ont diminué de 115 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé, facteur en partie compensé par l'augmentation des fonds provenant du fonds de roulement.

Les flux de trésorerie disponibles au premier trimestre de 2024 se sont chiffrés à 85 millions \$, soit un montant équivalent à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des coûts liés aux acquisitions et autres payés, ayant été compensée par la baisse des dépenses d'investissement au T1 2024.

---

## 1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

La présente section renferme des déclarations prospectives, notamment en ce qui concerne le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2024 et l'utilisation prévue du produit net du placement auprès du public de février 2024 de Bell Canada. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

### Augmentation du dividende sur les actions ordinaires

Le 7 février 2024, le conseil d'administration de BCE (le « conseil de BCE ») a approuvé une augmentation de 3,1 %, ou 12 cents par action, du dividende annualisé payable sur les actions ordinaires, qui passe à 3,99 \$ par action, comparativement à 3,87 \$ par action, à compter du dividende du premier trimestre de 2024 de BCE payé le 15 avril 2024 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 mars 2024.

### Placement auprès du public de titres d'emprunt

Le 15 février 2024, Bell Canada a réalisé un placement auprès du public aux États-Unis de billets d'un montant en capital de 1,45 milliard \$ US (1,95 milliard \$ CA) en deux séries (les billets). Les billets de série US-9 d'un montant de 700 millions \$ US (942 millions \$ CA) viendront à échéance le 15 février 2034 et sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 5,200 %. Les billets de série US-10 d'un montant de 750 millions \$ US (1 009 millions \$ CA) viendront à échéance le 15 février 2054 et sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 5,550 %. Les billets sont totalement et inconditionnellement garantis par BCE Inc. Une partie du produit net tiré du placement a servi au remboursement à l'échéance des billets, série US-3, d'un montant de 600 millions \$ US, de Bell Canada, venant à échéance le 17 mars 2024. Le reste du produit net du placement devrait servir au financement du paiement résiduel pour les licences d'utilisation du spectre de la bande de 3 800 mégahertz (MHz) obtenues par Bell Mobilité Inc. (Bell Mobilité) dans le cadre de la vente aux enchères du spectre de la bande de 3 800 MHz du gouvernement canadien et aux besoins généraux de l'entreprise, ce qui peut inclure le remboursement de la dette à court terme.

### Changement d'auditeur pour l'exercice 2025

Le conseil de BCE a retenu les services d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L à titre d'auditeur externe pour l'exercice 2025 à la suite d'un processus exhaustif de demande de propositions pour la mission d'audit externe de 2025 effectué par le comité d'audit du conseil de BCE. Compte tenu de l'importance qu'il accorde aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et de la longue période pendant laquelle Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a été l'auditeur externe de BCE, le comité d'audit a amorcé le processus d'appel d'offres en 2023. Après un examen attentif, en suivant les conseils du comité d'audit, le conseil de BCE a choisi Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de 2025 de BCE. Le choix d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L se base sur les compétences de son équipe d'audit, son modèle de dotation, sa technologie et son indépendance. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. demeurera l'auditeur externe au cours de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de 2024.

### Bell reconnue comme étant la société de télécommunications la plus durable au monde

Bell a été classée comme la société de communications la plus durable au monde dans le palmarès des 100 entreprises les plus durables au monde de 2024 de Corporate Knights<sup>(1)</sup>. Bell a obtenu une note élevée dans les catégories des produits d'exploitation durables et de l'investissement durable, grâce à nos investissements continus dans l'électrification du parc de véhicules, les bornes de recharge de véhicules électriques et les services à large bande durables. Le remplacement des fils de cuivre par la fibre optique aide Bell à réduire son empreinte environnementale. Nous avons également obtenu une note élevée dans la catégorie du lien entre la durabilité et la rémunération qui associe les cibles en matière de durabilité et la rémunération des cadres de la haute direction.

(1) Selon le classement mondial de Corporate Knights Inc., une société de média et de recherche axée sur l'économie durable, publié le 17 janvier 2024. Dans le palmarès 2024 des 100 entreprises les plus durables au monde, BCE s'est classée au 51<sup>e</sup> rang dans l'ensemble et au premier rang dans son secteur. Le classement est fondé sur une évaluation de plus de 6 000 sociétés ouvertes dont le chiffre d'affaires dépasse 1 milliard \$ US. Toutes les sociétés sont notées en fonction de paramètres applicables par rapport à leurs pairs, 50 % de la pondération étant attribuée aux produits d'exploitation durables et à l'investissement durable.

---

## 1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2023 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections *Hypothèses* de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

### Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Nous avons fait certaines hypothèses concernant l'économie canadienne. Plus particulièrement, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- une amélioration de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance de 1,5 % du produit intérieur brut canadien pour 2024, ce qui représente une hausse par rapport à l'estimation précédente de 0,8 %;
- une inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) qui ralentit, mais qui demeure élevée, la politique monétaire contribuant à réduire les pressions inflationnistes;
- un allègement des conditions sur le marché de l'emploi;
- une augmentation des dépenses des consommateurs découlant principalement de la croissance solide de la population;
- une croissance des investissements des entreprises soutenue par la diminution de l'incidence des dernières hausses des taux d'intérêt, l'assouplissement de la situation financière et la croissance globale de l'économie;
- des taux d'intérêt qui demeurent aux niveaux élevés observés actuellement ou près de ces niveaux;
- une augmentation de la population en raison de la hausse de l'immigration;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

### Hypothèses relatives au marché

- l'intensité accrue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration de la clientèle d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- le marché canadien de la publicité traditionnelle à la télé et à la radio connaît un ralentissement reflétant les tendances à l'œuvre dans le marché publicitaire mondial, une amélioration étant attendue à moyen terme, quoiqu'il reste difficile d'en prévoir avec précision le moment et le rythme;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

### Hypothèses sous-tendant le maintien prévu de la suspension des cotisations à la plupart de nos régimes de retraite en 2024

- au moment opportun, situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies correspondant à des excédents évalués sur une base de continuité et ratios de solvabilité demeurant supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations définies et cotisations définies, selon ce qui s'applique;
- aucune détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations définies en raison de la diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- aucune perte importante liée à l'expérience découlant d'autres événements, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles ne sera subie.

## 2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T1 2024 par rapport au T1 2023. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Bell SCT et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

### 2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
Produits d'exploitation				
Tirés des services	5 192	5 222	(30)	(0,6) %
Tirés des produits	819	832	(13)	(1,6) %
Total des produits d'exploitation	6 011	6 054	(43)	(0,7) %
Coûts d'exploitation	(3 446)	(3 516)	70	2,0 %
BAlIA ajusté	2 565	2 538	27	1,1 %
Marge du BAlIA ajusté	42,7 %	41,9 %		0,8 pt
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(229)	(49)	(180)	n.s.
Amortissement des immobilisations corporelles	(946)	(918)	(28)	(3,1) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(316)	(283)	(33)	(11,7) %
Charges financières				
Charges d'intérêts	(416)	(344)	(72)	(20,9) %
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	16	27	(11)	(40,7) %
Perte de valeur d'actifs	(13)	(34)	21	61,8 %
Autres (charges) produits	(38)	121	(159)	n.s.
Impôt sur le résultat	(166)	(270)	104	38,5 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>457</b>	<b>788</b>	<b>(331)</b>	<b>(42,0) %</b>
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	402	725	(323)	(44,6) %
Actionnaires privilégiés	47	46	1	2,2 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	8	17	(9)	(52,9) %
<b>Bénéfice net</b>	<b>457</b>	<b>788</b>	<b>(331)</b>	<b>(42,0) %</b>
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>654</b>	<b>772</b>	<b>(118)</b>	<b>(15,3) %</b>
<b>BPA</b>	<b>0,44</b>	<b>0,79</b>	<b>(0,35)</b>	<b>(44,3) %</b>
<b>BPA ajusté</b>	<b>0,72</b>	<b>0,85</b>	<b>(0,13)</b>	<b>(15,3) %</b>

n.s. : non significatif

## 2.2 Connexions clients

### Activations (pertes) nettes de BCE

	T1 2024	T1 2023	% de variation
Activations (pertes) nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles	25 208	26 635	(5,4) %
<i>Services postpayés</i>	45 247	43 289	4,5 %
<i>Services prépayés</i>	(20 039)	(16 654)	(20,3) %
Activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés	66 406	70 742	(6,1) %
Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail	31 078	27 274	13,9 %
Activations nettes d'abonnés des services de télé sur protocole Internet (télé IP) de détail	14 174	10 899	30,0 %
Pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail	(43 911)	(46 881)	6,3 %
<b>Total des activations nettes pour les services</b>	<b>92 955</b>	<b>88 669</b>	<b>4,8 %</b>

### Connexions clients totales de BCE

	T1 2024	T1 2023	% de variation
Abonnés utilisant des téléphones mobiles <sup>(1)</sup>	10 206 452	9 902 492	3,1 %
<i>Services postpayés<sup>(1)</sup></i>	9 362 275	9 039 947	3,6 %
<i>Services prépayés</i>	844 177	862 545	(2,1) %
Abonnés utilisant des appareils mobiles connectés	2 798 954	2 509 983	11,5 %
Abonnés des services Internet haute vitesse de détail <sup>(2)(3)(4)</sup>	4 496 712	4 278 497	5,1 %
Abonnés des services de télé IP de détail <sup>(4)</sup>	2 084 516	1 999 080	4,3 %
SAR filaires résidentiels de détail <sup>(4)</sup>	1 977 706	2 143 890	(7,8) %
<b>Total des abonnés aux services<sup>(5)</sup></b>	<b>21 564 340</b>	<b>20 833 942</b>	<b>3,5 %</b>

(1) Au T1 2024, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 105 802 abonnés des services d'affaires qui ne génèrent que très peu de produits ou pas de produits du tout.

(2) Au T1 2024, nous avons retiré 11 645 abonnés des stations Turbo de notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, car nous n'annonçons plus activement ce produit dans la zone de couverture de notre service sans fil jusqu'au domicile.

(3) Au T1 2024, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 3 850 abonnés à la suite d'une acquisition de petite envergure.

(4) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR filaires résidentiels de détail a augmenté de 35 080 abonnés, de 243 abonnés et de 7 458 abonnés, respectivement, à la suite d'acquisitions de petite envergure.

(5) Depuis le T1 2024, nous ne présentons plus les abonnés du service de télé par satellite de détail, car ils ne représentent plus une proportion importante de nos produits. En conséquence, les abonnés du service de télé par satellite ont été retirés de notre clientèle d'abonnés du service de télé de détail, et nous ne présentons plus que le nombre d'abonnés des services de télé IP de détail.

BCE a enregistré 92 955 activations nettes d'abonnés des services de détail au T1 2024, soit une hausse de 4,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces activations nettes d'abonnés des services de détail au T1 2024 se ventilent comme suit :

- 25 208 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et 66 406 activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés;
- 31 078 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail;
- 14 174 activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail;
- 43 911 pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail.

Au 31 mars 2024, les connexions d'abonnés de détail de BCE totalisaient 21 564 340, soit une hausse de 3,5 % d'un exercice à l'autre, et comprenaient :

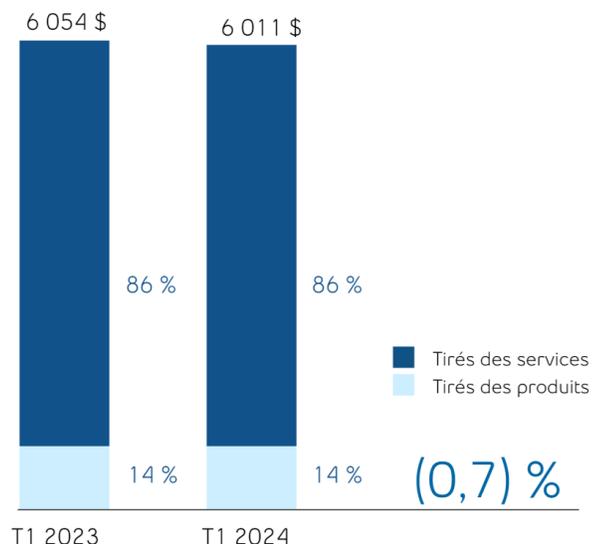
- 10 206 452 abonnés utilisant des téléphones mobiles, soit une hausse de 3,1 % d'un exercice à l'autre, et 2 798 954 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés, soit une augmentation de 11,5 % d'un exercice à l'autre;
- 4 496 712 abonnés des services Internet haute vitesse de détail, soit une augmentation de 5,1 % d'un exercice à l'autre;
- 2 084 516 abonnés des services de télé IP de détail, soit une augmentation de 4,3 % d'un exercice à l'autre
- 1 977 706 abonnés des SAR filaires résidentiels de détail, en baisse de 7,8 % d'un exercice à l'autre.

## 2.3 Produits d'exploitation

BCE

### Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)



	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	5 375	5 367	8	0,1 %
Bell Média	725	780	(55)	(7,1) %
Éliminations intersectorielles	(89)	(93)	4	4,3 %
<b>Total des produits d'exploitation de BCE</b>	<b>6 011</b>	<b>6 054</b>	<b>(43)</b>	<b>(0,7) %</b>

### BCE

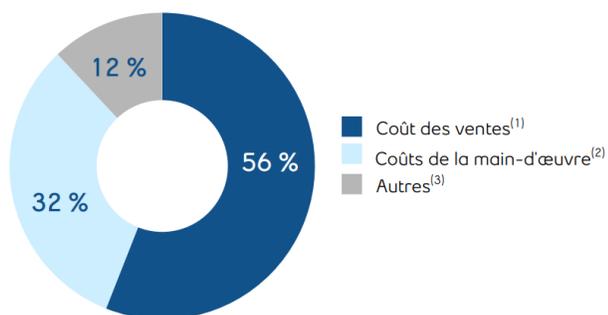
Les produits d'exploitation de BCE ont diminué de 0,7 % au T1 2024, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution de 0,6 % des produits tirés des services qui se sont chiffrés à 5 192 millions \$ et la baisse de 1,6 % des produits d'exploitation tirés des produits qui se sont élevés à 819 millions \$. La baisse des produits d'exploitation d'un exercice à l'autre découle du recul dans notre secteur Bell Média, en partie compensé par l'augmentation des produits liés à notre secteur Bell SCT. Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 7,1 % d'un exercice à l'autre, en raison de la diminution des produits tirés des frais d'abonnement, ce qui reflète l'avantage à l'exercice précédent découlant de l'ajustement rétroactif apporté aux produits liés aux EDR, partiellement compensé par la hausse des produits tirés de la publicité. Les produits d'exploitation du secteur Bell SCT ont augmenté de 0,1 % d'un exercice à l'autre, en raison de la hausse des produits tirés des services de 0,5 %, attribuable à la croissance continue des produits tirés des services sans fil et des produits tirés des services de données filaires, atténuée par l'érosion continue des produits tirés des services voix filaires. La croissance des produits d'exploitation du secteur Bell SCT a été en partie contrebalancée par la diminution de 1,6 % des produits d'exploitation tirés des produits.

## 2.4 Coûts d'exploitation

BCE

### Profil des coûts d'exploitation

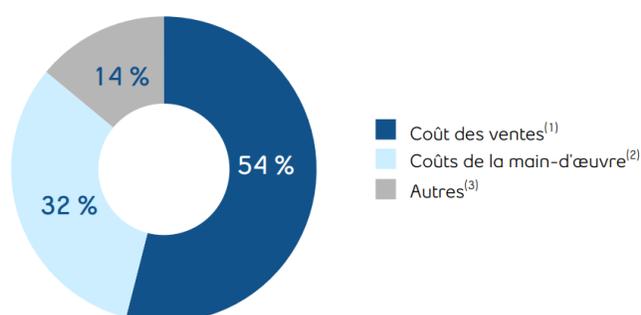
T1 2023



BCE

### Profil des coûts d'exploitation

T1 2024



	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	(2 927)	(2 961)	34	1,1 %
Bell Média	(608)	(648)	40	6,2 %
Éliminations intersectorielles	89	93	(4)	(4,3) %
<b>Total des produits d'exploitation de BCE</b>	<b>(3 446)</b>	<b>(3 516)</b>	<b>70</b>	<b>2,0 %</b>

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et des autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux TI, les honoraires ainsi que les loyers.

## BCE

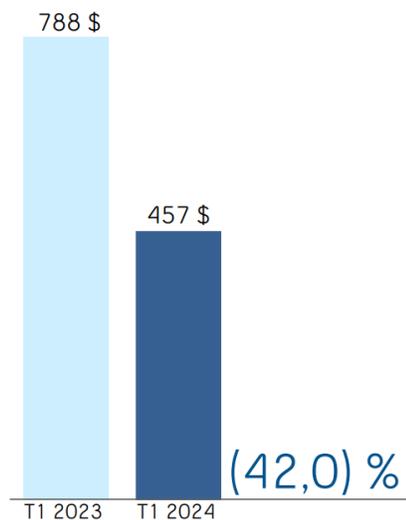
Les coûts d'exploitation de BCE ont diminué de 2,0 % au T1 2024, par rapport au T1 2023, en raison de la baisse de 6,2 % des charges du secteur Bell Média et de 1,1 % des charges du secteur Bell SCT, ce qui reflète essentiellement la diminution du coût des ventes, notamment celle des coûts de la programmation et du contenu en raison du calendrier, ainsi que l'incidence favorable des diverses initiatives de réduction des coûts, y compris celles liées aux réductions de personnel et aux autres gains d'efficacité opérationnelle.

## 2.5 Bénéfice net

BCE

### Bénéfice net

(en millions de dollars)



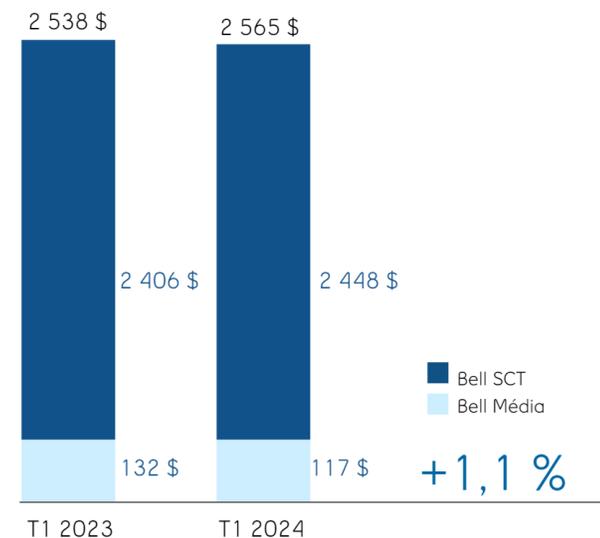
Au premier trimestre de 2024, le bénéfice net a diminué de 331 millions \$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de la hausse des autres charges et de la charge d'intérêts et de la hausse de la dotation aux amortissements, facteurs en partie contrebalancés par la diminution de l'impôt sur le résultat, l'augmentation du BAIIA ajusté et la diminution de la perte de valeur d'actifs.

## 2.6 BAIIA ajusté

BCE

### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	2 448	2 406	42	1,7 %
Marge du BAIIA ajusté	45,5 %	44,8 %		0,7 pt
Bell Média	117	132	(15)	(11,4) %
Marge du BAIIA ajusté	16,1 %	16,9 %		(0,8) pt
<b>Total du BAIIA ajusté de BCE</b>	<b>2 565</b>	<b>2 538</b>	<b>27</b>	<b>1,1 %</b>
Marge du BAIIA ajusté	42,7 %	41,9 %		0,8 pt

### BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 1,1 % au T1 2024, par rapport au T1 2023, ce qui est attribuable à une hausse, d'un exercice à l'autre, de 1,7 % de l'apport du secteur Bell SCT, contrebalancée par un recul de 11,4 % dans le secteur Bell Média. La croissance du BAIIA ajusté s'explique par la baisse des charges d'exploitation, en partie compensée par la diminution des produits d'exploitation. Ces résultats ont généré une marge du BAIIA ajusté de 42,7 % au T1 2024, en hausse de 0,8 point, par rapport à une marge de 41,9 % au T1 2023.

## 2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

### 2024

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 229 millions \$ pour le premier trimestre de 2024 comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 234 millions \$ au T1 2024 au titre de cessations d'emploi volontaires et involontaires, y compris les coûts des réductions de personnel annoncées précédemment engagés jusqu'au 31 mars 2024;
- un recouvrement de coûts liés aux acquisitions et autres de 5 millions \$ au T1 2024.

### 2023

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 49 millions \$ pour le premier trimestre de 2023 comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 29 millions \$ au T1 2023 au titre de cessations d'emploi volontaires et involontaires;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 20 millions \$ au T1 2023.

---

## 2.8 Amortissements

### Amortissement des immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles pour le premier trimestre de 2024 a augmenté de 28 millions \$, par rapport à la période correspondante de 2023, essentiellement en raison d'un volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux sans fil et à large bande.

### Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour le premier trimestre de 2024 a augmenté de 33 millions \$, par rapport à la période correspondante de 2023, en raison principalement du volume accru d'immobilisations.

---

## 2.9 Charges financières

### Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts pour le premier trimestre de 2024 ont augmenté de 72 millions \$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des soldes moyens des dettes et de l'augmentation des taux d'intérêt.

### Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Les rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice et sur l'actif (le passif) net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le taux d'actualisation était de 4,6 %, comparativement à 5,3 % le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Au premier trimestre de 2024, les rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont diminué de 11 millions \$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'un taux d'actualisation moins élevé en 2024 et d'une situation d'actif net moins élevée.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans le poste *Autres éléments de bénéfice global (perte globale)*.

---

## 2.10 Perte de valeur d'actifs

Pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, les pertes de valeur de 13 millions \$ et de 34 millions \$, respectivement se rapportaient principalement à des actifs au titre de droits d'utilisation visant certains locaux de bureaux que nous avons cessé d'utiliser dans le cadre de notre stratégie d'optimisation des biens immobiliers en raison de notre politique de travail hybride.

---

## 2.11 Autres (charges) produits

### 2024

Les autres charges de 38 millions \$ au premier trimestre de 2024 comprennent des pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, partiellement compensées par les produits d'intérêts et les bénéfices d'exploitation sur les participations mises en équivalence.

### 2023

Les autres produits de 121 millions \$ au premier trimestre de 2023 comprennent des profits sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles liées à la vente d'un terrain dans le cadre de notre stratégie d'optimisation des biens immobiliers, des profits nets liés à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et un bénéfice d'exploitation sur les participations mises en équivalence.

---

## 2.12 Impôts sur le résultat

Au premier trimestre de 2024, l'impôt sur le résultat a diminué de 104 millions \$, par rapport à la période correspondante de 2023, principalement en raison de la baisse du bénéfice imposable.

---

## 2.13 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Au premier trimestre de 2024, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 402 millions \$, en baisse de 323 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres des autres charges, de la charge d'intérêts et de la dotation aux amortissements, facteurs en partie compensés par la baisse de l'impôt sur le résultat, la hausse du BAIIA ajusté et la diminution de la perte de valeur d'actifs.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,44 \$ au T1 2024, a diminué de 0,35 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au premier trimestre de 2024, le bénéfice net ajusté, qui exclut l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et de la perte de valeur d'actifs, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, s'est établi à 654 millions \$, soit 0,72 \$ par action ordinaire, comparativement à 772 millions \$, soit 0,85 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## 3 Analyse des secteurs d'activité

---

### 3.1 Bell SCT

La présente section contient des déclarations prospectives, notamment en ce qui a trait aux projets et aux perspectives pour 2024 de BCE. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

#### Principaux faits récents touchant nos activités

##### **Partenariat avec Google Cloud pour offrir des solutions de centres d'appels basées sur l'IA**

Bell a lancé le Google Cloud Contact Center AI (CCAI) de Bell pour les entreprises canadiennes, une solution gérée soutenue par une expertise en services professionnels qui offre aux clients et aux agents une expérience intelligente en tirant parti d'une technologie qui intègre l'intelligence artificielle générative. Google CCAI de Bell est également une solution évolutive et flexible qui fournit des expériences conversationnelles et des analyses enrichies, tant pour les environnements de centres d'appels existants que pour les centres d'appels infonuagiques de toute taille. Bell travaillera avec les clients des marchés Grandes et Moyennes entreprises de Bell pour personnaliser les cas d'utilisation qui tirent parti de la puissance des solutions techniques novatrices offertes par Google CCAI de Bell, notamment l'Agent virtuel, l'Assistant d'agent et les Analyses et renseignements. Bell déploie également des solutions d'intelligence artificielle de type agent virtuel et centre d'appels dans ses propres centres d'appels. Cela se traduit par une transformation numérique de ses solutions à l'interne et l'intégration de l'intelligence artificielle à celles-ci, ce qui offre une expérience améliorée pour ses clients. On observe également le développement d'une expertise approfondie de l'équipe Bell pour guider les entreprises canadiennes dans leurs propres intégrations.

##### **Collaboration avec Microsoft afin d'offrir de nouvelles solutions de travail hybride aux entreprises canadiennes**

Bell a annoncé une collaboration avec Microsoft pour proposer de nouvelles solutions qui aideront les entreprises canadiennes à moderniser leurs plateformes de communications et à mieux collaborer dans un monde du travail transformé. Grâce à Operator Connect pour Microsoft Teams de Bell, une solution infonuagique de Bell qui permet d'utiliser le service voix de haute qualité dans Teams, les organisations canadiennes peuvent maintenant ajouter le réseau voix de haute qualité de Bell à Microsoft Teams sans équipement ou matériel téléphonique supplémentaire. Bell a également adopté Microsoft 365 comme solution de collaboration infonuagique stratégique dans le cadre de sa propre transformation numérique et de la modernisation de ses effectifs.

##### **Partenariat avec SentinelOne pour offrir aux entreprises canadiennes une protection évoluée des points d'extrémité**

Bell a annoncé avoir conclu un partenariat avec SentinelOne, un chef de file mondial de la sécurité fondée sur l'IA, afin de fournir des services complets de protection des données aux entreprises clientes de Bell. Il s'agit du premier partenariat de SentinelOne avec une grande entreprise de télécommunications au pays. Les capacités combinées de Bell et de SentinelOne proposent une protection de bout en bout évoluée, améliorant les capacités des entreprises modernes de se défendre plus rapidement, à plus grande échelle et avec une plus grande précision sur l'ensemble de leur surface d'attaque.

##### **Lancement de sans nom mobile**

Bell a conclu un partenariat commercial avec Les Compagnies Loblaw limitée en vue de lancer la marque sans nom mobile, qui offre à la population canadienne de nouvelles options en matière de services sans fil et de forfaits prépayés abordables, propulsés par PC Mobile et utilisant le réseau de quatrième génération (4G) de Bell. Les forfaits prépayés de sans nom mobile seront offerts dans les 278 supermarchés No Frills partout au Canada.

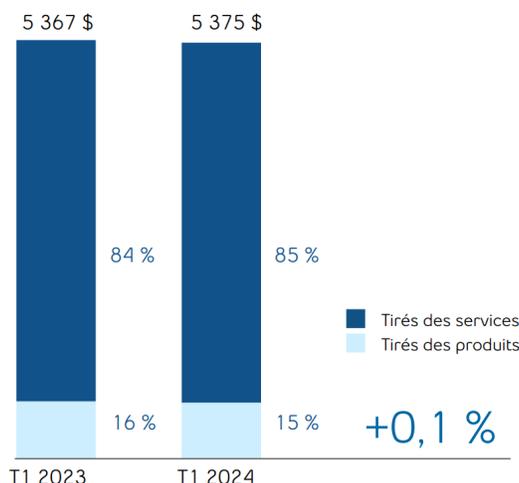
# Analyse de la performance financière

## Faits saillants de la performance au T1 2024

Bell SCT

### Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)



Bell SCT

### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

Marge du BAIIA ajusté (%)



<p>Croissance totale des abonnés utilisant des téléphones mobiles<sup>(1)</sup></p> <p><b>+3,1 %</b></p> <p>T1 2024 vs T1 2023</p>	<p>Activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles au T1 2024</p> <p><b>45 247</b></p> <p>Augmentation de 4,5 % vs T1 2023</p>	<p>Pertes nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles au T1 2024</p> <p><b>(20 039)</b></p> <p>vs pertes nettes de (16 654) au T1 2023</p>	<p>Taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles au T1 2024</p> <p><b>1,21 %</b></p> <p>Augmentation de 0,31 pt vs T1 2023</p>	<p>Revenu moyen par utilisateur (RMU)<sup>(1)</sup> combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles par mois</p> <p><b>—</b></p> <p>T1 2024 : 58,14 T1 2023 : 58,15</p>
<p>Croissance des abonnés des services Internet haute vitesse de détail<sup>(2)(3)(4)</sup></p> <p><b>+5,1 %</b></p> <p>T1 2024 vs T1 2023</p>	<p>Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail au T1 2024</p> <p><b>31 078</b></p> <p>Augmentation de 13,9 % vs T1 2023</p>	<p>Croissance des abonnés des services de télé IP de détail<sup>(4)</sup></p> <p><b>+4,3 %</b></p> <p>T1 2024 vs T1 2023</p>		
<p>Activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail au T1 2024</p> <p><b>14 174</b></p> <p>Augmentation de 30,0 % vs T1 2023</p>	<p>Diminution des abonnés des SAR filaires résidentiels de détail<sup>(4)</sup></p> <p><b>(7,8) %</b></p> <p>T1 2024 vs T1 2023</p>			

(1) Au T1 2024, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 105 802 abonnés des services d'affaires qui ne génèrent que très peu de produits ou pas de produits du tout.

(2) Au T1 2024, nous avons retiré 11 645 abonnés des stations Turbo de notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, car nous n'annonçons plus activement ce produit dans la zone de couverture de notre service sans fil jusqu'au domicile.

(3) Au T1 2024, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 3 850 abonnés à la suite d'une acquisition de petite envergure.

(4) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR filaires résidentiels de détail a augmenté de 35 080 abonnés, de 243 abonnés et de 7 458 abonnés, respectivement, à la suite d'acquisitions de petite envergure.

## Résultats de Bell SCT

### Produits des activités ordinaires

	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
Services sans fil	1 774	1 723	51	3,0 %
Services de données filaires	2 012	2 001	11	0,5 %
Services voix filaires	683	726	(43)	(5,9) %
Autres services sur fil	81	78	3	3,8 %
<b>Produits externes tirés des services</b>	<b>4 550</b>	<b>4 528</b>	<b>22</b>	<b>0,5 %</b>
Produits intersectoriels tirés des services	6	7	(1)	(14,3) %
<b>Produits d'exploitation tirés des services</b>	<b>4 556</b>	<b>4 535</b>	<b>21</b>	<b>0,5 %</b>
Services sans fil	684	626	58	9,3 %
Services sur fil	135	206	(71)	(34,5) %
<b>Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits</b>	<b>819</b>	<b>832</b>	<b>(13)</b>	<b>(1,6) %</b>
<b>Total des produits externes</b>	<b>5 369</b>	<b>5 360</b>	<b>9</b>	<b>0,2 %</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>5 375</b>	<b>5 367</b>	<b>8</b>	<b>0,1 %</b>

Les **produits d'exploitation tirés du secteur Bell SCT** ont augmenté de 0,1 % au T1 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits tirés des services, partiellement contrebalancée par la baisse des produits d'exploitation tirés des produits. La croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services est attribuable à l'augmentation des produits tirés des services sans fil et des services de données filaires, atténuée en partie par l'érosion continue des produits tirés des services voix filaires.

Les **produits d'exploitation tirés des services du secteur Bell SCT** ont augmenté de 0,5 % au T1 2024 par rapport au T1 2023.

- Les **produits tirés des services sans fil** ont augmenté de 3,0 % au T1 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du facteur suivant :
  - l'accroissement continu de la clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés, jumelé à l'effet des augmentations des tarifs.

Ce facteur a été partiellement contrebalancé par :

- l'intensification d'un exercice à l'autre des pressions concurrentielles sur les prix;
- la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données, notamment les forfaits de données illimités.
- Les **produits tirés des services de données filaires** ont augmenté de 0,5 % au T1 2024 par rapport au T1 2023, en raison des facteurs suivants :
  - l'augmentation de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail, conjuguée à l'effet des majorations tarifaires des services résidentiels;
  - l'acquisition de FX Innovation en juin 2023 et d'autres acquisitions de petite envergure;
  - l'augmentation des ventes de solutions d'affaires et de contrats d'abonnement à des logiciels et de maintenance à la clientèle d'affaires.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels;
- l'érosion continue de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite et la baisse des services de données sur protocole Internet (IP) et des services de données traditionnels.
- Les **produits tirés des services voix filaires** ont diminué de 5,9 % au T1 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :
  - l'érosion continue des SAR filaires résidentiels de détail, conjuguée aux baisses des services voix d'affaires, découlant de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet;
  - la baisse des ventes de gros de minutes de conversations interurbaines internationales.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'effet des augmentations des tarifs des services résidentiels.

Les **produits d'exploitation tirés des produits du secteur Bell SCT** ont diminué de 1,6 % au T1 2024 par rapport au T1 2023.

- **Les produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil** ont augmenté de 9,3 % pour le trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la proportion plus importante de ventes de téléphones mobiles haut de gamme et du calendrier des ventes aux clients des marchés affaires dans le secteur public, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des volumes de ventes, principalement imputable à la diminution du nombre de mises à niveau des téléphones mobiles et des ventes de produits électroniques grand public dans les magasins La Source (Bell) Électronique inc.
- **Les produits d'exploitation tirés des produits des services sur fil** ont diminué de 34,5 % au T1 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par les ventes exceptionnellement élevées au T1 2023 aux grandes entreprises clientes, principalement attribuables à l'atténuation des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale qui ont eu lieu en 2022.

#### Coûts d'exploitation et BAIIA ajusté

	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
Coûts d'exploitation	(2 927)	(2 961)	34	1,1 %
BAIIA ajusté	2 448	2 406	42	1,7 %
Marge du BAIIA ajusté	45,5 %	44,8 %		0,7 pt

Les **coûts d'exploitation du secteur Bell SCT** ont diminué de 1,1 % au T1 2024 par rapport au T1 2023, en raison de ce qui suit :

- la diminution du coût des produits vendus principalement attribuable à la baisse des volumes de ventes de produits;
- les initiatives de réduction des coûts, principalement celles liées aux réductions de personnel et aux autres gains d'efficacité opérationnelle;
- la réduction des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications attribuable à la baisse des produits connexes.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la hausse des coûts liée à l'acquisition de FX Innovation en juin 2023 et à d'autres acquisitions de petite envergure;
- l'augmentation des coûts liée à la croissance des produits tirés des solutions d'affaires, des services de maintenance et des abonnements à des logiciels.

Le **BAIIA ajusté du secteur Bell SCT** a augmenté de 1,7 % au T1 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, conjuguée à la baisse des coûts d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté de 45,5 % au T1 2024 a augmenté de 0,7 point par rapport au T1 2023, ce qui reflète l'effet accru des produits des activités ordinaires et l'incidence favorable des diverses initiatives de réduction des coûts et des autres gains d'efficacité opérationnelle.

## Données opérationnelles de Bell SCT

### Services sans fil

	T1 2024	T1 2023	Variation	% de variation
<b>Téléphones mobiles</b>				
RMU combiné <sup>(1)</sup> (\$/mois)	58,14	58,15	(0,01)	—
Activations brutes d'abonnés	507 439	405 535	101 904	25,1 %
<i>Services postpayés</i>	366 874	272 609	94 265	34,6 %
<i>Services prépayés</i>	140 565	132 926	7 639	5,7 %
Activations (pertes) nettes d'abonnés	25 208	26 635	(1 427)	(5,4) %
<i>Services postpayés</i>	45 247	43 289	1 958	4,5 %
<i>Services prépayés</i>	(20 039)	(16 654)	(3 385)	(20,3) %
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,59 %	1,29 %		(0,30) pt
<i>Services postpayés</i>	1,21 %	0,90 %		(0,31) pt
<i>Services prépayés</i>	5,74 %	5,28 %		(0,46) pt
Abonnés <sup>(1)</sup>	10 206 452	9 902 492	303 960	3,1 %
<i>Services postpayés<sup>(1)</sup></i>	9 362 275	9 039 947	322 328	3,6 %
<i>Services prépayés</i>	844 177	862 545	(18 368)	(2,1) %
<b>Appareils mobiles connectés</b>				
Activations nettes d'abonnés	66 406	70 742	(4 336)	(6,1) %
Abonnés	2 798 954	2 509 983	288 971	11,5 %

(1) Au T1 2024, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 105 802 abonnés des services d'affaires qui ne génèrent que très peu de produits ou pas de produits du tout.

Au T1 2024, le **RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** s'est chiffré à 58,14 \$ et n'a essentiellement pas varié d'un exercice à l'autre, fléchissant de 0,01 \$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :

- l'intensification d'un exercice à l'autre des pressions concurrentielles sur les prix;
- la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données, notamment les forfaits de données illimitées.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'effet des augmentations des tarifs;
- l'incidence au T1 2024 de l'ajustement de notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 105 802 abonnés des services d'affaires qui ne génèrent que très peu de produits ou pas de produits du tout.

Les **activations brutes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles** ont augmenté de 25,1 % au T1 2024 par rapport au T1 2023, en raison de l'augmentation du nombre d'activations brutes d'abonnés des services postpayés et prépayés.

- Les **activations brutes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** ont augmenté de 34,6 % pour le trimestre, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse de la population, de l'essor continu de la cinquième génération (5G) et des forfaits multiproduits et des promotions efficaces.
- Les **activations brutes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** ont augmenté de 5,7 % au T1 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation de l'immigration et des voyages au Canada, partiellement contrebalancée par les offres promotionnelles plus alléchantes et la disponibilité du service mobile 5G pour les marques économiques postpayées.

Les **activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 5,4 % au T1 2024 par rapport au T1 2023, en raison de l'augmentation des pertes nettes d'abonnés des services prépayés, en partie compensée par l'augmentation du nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés.

- Les **activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** ont augmenté de 4,5 % pour le trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du nombre d'activations brutes et de la hausse de la migration depuis les services prépayés, en partie contrebalancée par l'augmentation des désactivations d'abonnés.
- Les **pertes nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** ont augmenté de 20,3 % au T1 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du nombre de désactivations d'abonnés et de la hausse de la migration vers les services postpayés, en partie contrebalancée par l'augmentation du nombre d'activations brutes.

Le **taux de désabonnement combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** de 1,59 % a augmenté de 0,30 point au T1 2024 par rapport au T1 2023.

- Le **taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** a totalisé 1,21 % pour le trimestre, en hausse de 0,31 point par rapport au T1 2023, en raison de l'augmentation du nombre de désactivations d'abonnés découlant de l'augmentation globale du niveau de concurrence sur le marché et de l'intensité des offres promotionnelles par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le **taux de désabonnement des abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** s'est fixé à 5,74 % pour le trimestre, en hausse de 0,46 point par rapport au T1 2023, en raison de la hausse du nombre de désactivations d'abonnés imputable à l'augmentation globale du niveau de concurrence sur le marché et des offres promotionnelles plus alléchantes proposées et de la disponibilité du service mobile 5G pour les marques économiques postpayées.

Les **abonnés utilisant des téléphones mobiles** au 31 mars 2024 totalisaient 10 206 452, en hausse de 3,1 % par rapport à 9 902 492 abonnés enregistrés à la fin du T1 2023. De ce nombre, on compte 9 362 275 abonnés des services postpayés, soit une hausse de 3,6 %, comparativement à 9 039 947 abonnés à la fin du T1 2023, et 844 177 abonnés des services prépayés, soit une baisse de 2,1 %, comparativement à 862 545 abonnés à la fin du T1 2023. Au T1 2024, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 105 802 abonnés des services d'affaires qui ne génèrent que très peu de produits ou pas de produits du tout.

Les **activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés** ont diminué de 6,1 % au T1 2024, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse des activations nettes des services Internet des objets (IdO), facteur partiellement compensé par la hausse du nombre d'abonnements pour voiture connectée et la baisse des pertes nettes liées aux appareils de données, principalement en raison de la baisse des désactivations des tablettes.

Les **abonnés utilisant des appareils mobiles connectés** au 31 mars 2024 totalisaient 2 798 954, en hausse de 11,5 % par rapport à 2 509 983 abonnés enregistrés à la fin du T1 2023.

## Services de données filaires

### Services Internet haute vitesse de détail

	T1 2024	T1 2023	Variation	% de variation
Activations nettes d'abonnés des services de détail	31 078	27 274	3 804	13,9 %
Abonnés des services de détail <sup>(1)(2)(3)</sup>	4 496 712	4 278 497	218 215	5,1 %

(1) Au T1 2024, nous avons retiré 11 645 abonnés des stations Turbo de notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, car nous n'annonçons plus activement ce produit dans la zone de couverture de notre service sans fil jusqu'au domicile.

(2) Au T1 2024, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 3 850 abonnés à la suite d'une acquisition de petite envergure.

(3) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 35 080 abonnés à la suite d'acquisitions de petite envergure.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail** ont augmenté de 13,9 % au T1 2024, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des activations brutes découlant de la pénétration accrue dans la zone de couverture existante de notre réseau de la fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP), de l'accroissement des offres promotionnelles dont le succès de nos offres de forfaits de services et de l'amélioration d'un exercice à l'autre de la performance pour les petites entreprises. Ces facteurs positifs ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des désactivations d'abonnés, principalement imputable aux offres accrocheuses des concurrents.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse de détail** totalisaient 4 496 712 au 31 mars 2024, en hausse de 5,1 % par rapport à 4 278 497 abonnés à la fin du T1 2023. Au T1 2024, nous avons retiré 11 645 abonnés des stations Turbo de notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, car nous n'annonçons plus activement ce produit dans la zone de couverture de notre service sans fil jusqu'au domicile. En outre, au T1 2024, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 3 850 abonnés des services d'affaires à la suite d'une acquisition de petite envergure.

### Services de télé IP de détail

	T1 2024	T1 2023	Variation	% de variation
Activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail	14 174	10 899	3 275	30,0 %
Abonnés des services de télé IP de détail <sup>(1)</sup>	2 084 516	1 999 080	85 436	4,3 %

(1) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services de télé IP de détail a augmenté de 243 abonnés à la suite d'acquisitions de petite envergure.

Les **activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail** ont augmenté de 30,0 % au T1 2024, par rapport au T1 2023, en raison de l'utilisation accrue des services Internet, y compris l'incidence favorable sur notre service de télé en continu Télé Fibe, partiellement contrebalancée par l'intensité accrue de la concurrence et la substitution plus importante en faveur des services de télé par contournement.

Les **abonnés des services de télé IP de détail** totalisaient 2 084 516 au 31 mars 2024, en hausse de 4,3 %, comparativement à 1 999 080 abonnés à la fin du T1 2023.

### Services voix filaires

	T1 2024	T1 2023	Variation	% de variation
Pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail	(43 911)	(46 881)	2 970	6,3 %
Abonnés des SAR filaires résidentiels de détail <sup>(1)</sup>	1 977 706	2 143 890	(166 184)	(7,8) %

(1) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail a augmenté de 7 458 abonnés, à la suite d'acquisitions de petite envergure.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail** ont diminué de 6,3 % pour le trimestre, par rapport au T1 2023, en raison de l'atténuation d'un exercice à l'autre de l'intensité de la concurrence, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable de la substitution technologique continue en faveur des services sans fil et Internet.

Les **abonnés des SAR filaires résidentiels de détail** se chiffraient à 1 977 706 au 31 mars 2024, soit une baisse de 7,8 % par rapport à 2 143 890 abonnés à la fin du T1 2023. Le taux d'érosion de 7,8 % représente un recul par rapport au taux d'érosion de 5,1 % enregistré au T1 2023, qui s'expliquait principalement par l'incidence de l'acquisition de Distributel Communications Limitée au T4 2022.

## Mise à jour des perspectives pour 2024

En date du rapport de gestion annuel 2023 de BCE, nous nous attendions à un ralentissement de la croissance du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles découlant de la croissance des abonnements aux services 5G et à la hausse des produits tirés des services d'itinérance attribuable à l'assouplissement des restrictions en matière de voyages imposées en raison de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancées par la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable, entre autres, à la poursuite de l'adoption de forfaits de données illimitées. Actuellement, nous prévoyons que le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles diminuera en 2024, en raison des pressions concurrentielles sur les prix plus élevées que prévu qui se sont intensifiées au cours du premier trimestre de 2024 et qui se sont maintenues depuis la période de vente saisonnière plus intense au T4 2023.

## Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2023 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes, les hypothèses mentionnées dans l'analyse du secteur d'activité Bell Média présentée à la section 3.2, *Bell Média*, du présent rapport de gestion ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché et les autres hypothèses mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- L'augmentation de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services utilisant des téléphones mobiles dans le sans-fil pour les exploitants nationaux.
- L'accroissement de l'intensité de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché.
- La poursuite de l'expansion et du déploiement des réseaux sans fil 5G et 5G+, en offrant une couverture et une qualité concurrentielles.
- La poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directement avec le consommateur et en ligne.
- En date du rapport de gestion annuel 2023 de BCE, nous avons présenté notre hypothèse indiquant un ralentissement de la croissance du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles. Actuellement, notre hypothèse indique la baisse du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles, en raison des pressions concurrentielles sur les prix plus élevées que prévu qui se sont intensifiées progressivement au cours du premier trimestre de 2024 et qui se sont maintenues depuis la période de vente saisonnière plus intense au T4 2023.
- La poursuite de l'adoption par la clientèle d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et d'IdO.
- L'accroissement de la disponibilité des combinés sans fil et la stabilité des prix des appareils et des marges connexes.
- La poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil, mais à un rythme plus lent qu'au cours de la période de 2020 à 2023.
- Une croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail.
- L'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- L'accent soutenu mis sur l'offre de forfaits de services résidentiels et familiaux à l'intention de la clientèle des services mobiles et Internet.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- Le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler la clientèle d'affaires.
- La mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement.
- L'adoption accrue par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé.
- La consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constant.
- La réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de l'adoption du numérique, de l'amélioration des produits et des services, de l'augmentation des fonctions libre-service, de nouveaux investissements dans les centres d'appels et le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs.
- L'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités liées aux communications et aux services technologiques.

## 3.2 Bell Média

### Principaux faits récents touchant nos activités

#### Lancement de Crave sur les chaînes Prime Video au Canada

Le 29 février 2024, le service de diffusion en continu Crave de Bell Média a été lancé sur les chaînes Prime Video d'Amazon au Canada. Les membres d'Amazon Prime peuvent acheter le forfait Crave Premium sans pubs directement dans leur compte Prime Video. Grâce à l'ajout de cette plateforme, Crave élargit sa portée et améliore sa découvrabilité, offrant ainsi aux abonnés plus de choix et un meilleur accès à sa programmation de choix, et ce, sur une variété de plateformes, y compris sur Crave.ca, sur des lecteurs médias numériques, notamment Amazon Fire TV, Android TV, Apple TV et Chromecast, sur certains téléviseurs intelligents LG, Samsung et Hisense, ainsi que sur PlayStation, Roku et Xbox One.

#### Lancement des chaînes FAST

Le 25 avril 2024, Bell Média a lancé 10 chaînes télévisées de diffusion en continu gratuites et financées par la publicité (FAST) de langue française et de langue anglaise, qui présentent une sélection d'émissions de divertissement, de documentaires, de nouvelles et de sports. Combinant le format traditionnel de diffusion et la diffusion en continu, ces 10 chaînes sont maintenant offertes sur les chaînes LG et devraient être disponibles sur Samsung TV plus tard au cours du printemps. D'autres chaînes FAST de Bell Média et partenaires de plateforme seront annoncés plus tard au cours de l'exercice.

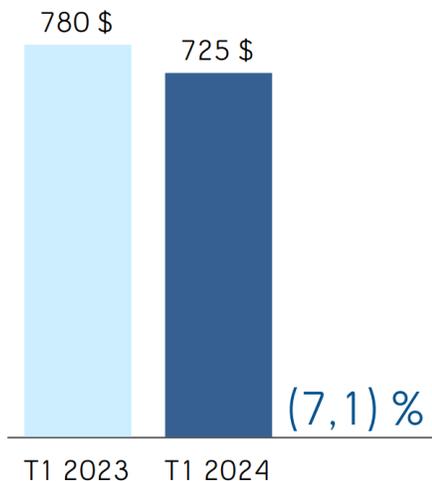
### Analyse de la performance financière

#### Faits saillants de la performance au T1 2024

##### Bell Média

##### Produits des activités ordinaires

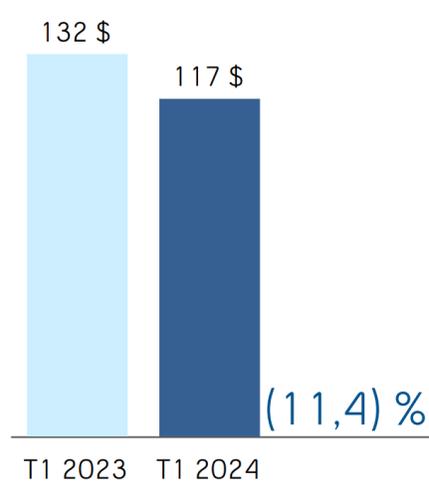
(en millions de dollars)



##### Bell Média

##### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



#### Résultats de Bell Média

##### Produits des activités ordinaires

	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
Produits externes	642	694	(52)	(7,5) %
Produits intersectoriels	83	86	(3)	(3,5) %
<b>Produits d'exploitation tirés de Bell Média</b>	<b>725</b>	<b>780</b>	<b>(55)</b>	<b>(7,1) %</b>

Les **produits d'exploitation tirés de Bell Média** ont diminué de 7,1 % au T1 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse des produits tirés des frais d'abonnement, partiellement compensée par la hausse des produits tirés de la publicité. La diminution d'un exercice à l'autre des produits d'exploitation a été atténuée par la croissance continue des produits liés au contenu numérique<sup>(1)</sup> de 33 % au cours du trimestre.

- Les **produits tirés de la publicité** ont augmenté de 1,6 % au T1 2024, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance continue des produits tirés de la publicité des services numériques, principalement attribuable à l'augmentation des réservations provenant de l'outil de gestion stratégique des audiences (SAM) Télé de Bell Média, un outil de vente dans les médias, ainsi que de la hausse des produits liés à l'affichage extérieur attribuable à la croissance de la majorité des plateformes, et de l'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité, qui s'explique par la diffusion du Super Bowl LVIII. La hausse des produits tirés de la publicité a été contrebalancée par la baisse de la demande de services de publicité traditionnelle à la télé et à la radio, en raison de la conjoncture économique défavorable qui se poursuit et des retards liés au contenu imputables aux grèves de la Writers Guild of America (WGA) et de la Screen Actors Guild and American Federation of Television and Radio Artists (SAG-AFTRA) en 2023.
- Les **produits tirés des frais d'abonnement** ont diminué de 13,8 % au T1 2024, par rapport au T1 2023, en raison de l'avantage à l'exercice précédent découlant d'un ajustement rétroactif lié à un contrat conclu avec un fournisseur de services de télé canadien et de la baisse d'un exercice à l'autre du nombre d'abonnés des EDR.

#### Coûts d'exploitation et BAIIA ajusté

	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
Coûts d'exploitation	(608)	(648)	40	6,2 %
BAIIA ajusté	117	132	(15)	(11,4) %
Marge du BAIIA ajusté	16,1 %	16,9 %		(0,8) pt

Les **coûts d'exploitation de Bell Média** ont diminué de 6,2 % au T1 2024, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- la baisse des coûts liés au contenu et à la programmation découlant des retards liés au contenu et des grèves de la WGA et de la SAG-AFTRA en 2023;
- les initiatives de restructuration entreprises au cours du dernier exercice, en raison du contexte économique et du cadre réglementaire défavorables pour les diffuseurs;
- l'élimination des droits de licence de la partie II du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Le **BAIIA ajusté de Bell Média** a diminué de 11,4 % au T1 2024, par rapport au T1 2023, en raison de la diminution des produits d'exploitation, partiellement compensée par la baisse des coûts d'exploitation.

(1) Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéos sur demande (VSD)

## Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2023 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes, les hypothèses mentionnées dans l'analyse du secteur d'activité Bell SCT présentée à la section 3.1, *Bell SCT* du présent rapport de gestion ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché et les autres hypothèses mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Des produits liés au contenu numérique totaux qui devraient refléter la mise à profit continue de notre outil SAM Télé et des plateformes côté demande (DSP) de Bell, l'expansion du service de télévision adressable (ATV), ainsi que la croissance du nombre d'abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs qui devrait contribuer à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord.
- La mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires, y compris une expérience de visionnement personnalisée, et l'attribution.
- La croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité.
- Le soutien continu à l'adoption des produits de Crave grâce à une offre optimisée de contenus, à l'amélioration de l'expérience client et à une distribution rehaussée.
- Un soutien continu de la programmation originale en français privilégiant les plateformes numériques comme Crave, Noovo.ca et iHeartRadio, pour mieux servir notre clientèle francophone en lui offrant une expérience numérique personnalisée.
- La capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes.
- L'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans notre secteur des médias.

## 4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

### 4.1 Dette nette

	31 mars 2024	31 décembre 2023	Variation (\$)	% de variation
Dettes à long terme	31 283	31 135	148	0,5 %
Dettes à court terme	6 386	5 042	1 344	26,7 %
50 % des actions privilégiées <sup>(1)</sup>	1 807	1 834	(27)	(1,5) %
Trésorerie	(789)	(547)	(242)	(44,2) %
Équivalents de trésorerie	(171)	(225)	54	24,0 %
Placements à court terme	(700)	(1 000)	300	30,0 %
Dettes nettes <sup>(2)</sup>	37 816	36 239	1 577	4,4 %

(1) Une proportion de 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 3 614 millions \$ et 3 667 millions \$ au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement, sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

(2) La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.1, Mesures financières non conformes aux PCGR, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

L'augmentation de 1 344 millions \$ de la dette à court terme et l'augmentation de 148 millions \$ de la dette à long terme s'expliquent par :

- l'émission par Bell Canada des billets, série US-9, d'un montant en capital total de 700 millions \$ US (942 millions \$ CA);
- l'émission par Bell Canada des billets, série US-10, d'un montant en capital total de 750 millions \$ US (1 009 millions \$ CA);
- l'augmentation des effets à payer (déduction faite des remboursements) de 979 millions \$;
- l'augmentation des emprunts en cours de 243 millions \$ aux termes de l'entente de prêts commerciaux non engagés de Bell Mobilité;
- l'augmentation nette de 67 millions \$ attribuable à la hausse des obligations locatives et d'autres dettes.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- le remboursement à l'échéance des débentures à moyen terme (MTN), série M-44, d'un montant en capital total de 1 000 millions \$;
- le remboursement à l'échéance des billets, série US-3, d'un montant en capital total de 600 millions \$ US (748 millions \$ CA).

La diminution des équivalents de trésorerie de 54 millions \$, la diminution des placements à court terme de 300 millions \$ et l'augmentation de la trésorerie de 242 millions \$ s'expliquent principalement par :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 2 113 millions \$;
- des dépenses d'investissement de 1 002 millions \$;
- des dividendes de 883 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- un montant de 104 millions \$ payé pour des licences d'utilisation de spectre;
- un montant de 104 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires de BCE en vue du règlement de paiements fondés sur des actions;
- un montant de 82 millions \$ pour les acquisitions d'entreprises;
- des dividendes de 46 millions \$ payés sur les actions privilégiées de BCE;
- un montant de 38 millions \$ payé pour le rachat d'actions privilégiées de BCE.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 2 191 millions \$;
- des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 1 132 millions \$;
- l'augmentation des effets à payer (déduction faite des remboursements) de 979 millions \$.

## 4.2 Données liées aux actions en circulation

Actions ordinaires en circulation	Nombre d'actions
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	912 274 545
Actions émises en vertu du régime d'actions différées	843
<b>En circulation au 31 mars 2024</b>	<b>912 275 388</b>

Options sur actions en cours	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	7 484 561	61
Frappées de déchéance ou expirées	(884 746)	59
<b>En cours et exerçables au 31 mars 2024</b>	<b>6 599 815</b>	<b>61</b>

## 4.3 Flux de trésorerie

	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>1 132</b>	<b>1 247</b>	<b>(115)</b>	<b>(9,2) %</b>
Dépenses d'investissement	(1 002)	(1 086)	84	7,7 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(46)	(55)	9	16,4 %
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(14)	(21)	7	33,3 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	15	—	15	n.s.
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
Acquisitions d'entreprises	(82)	(25)	(57)	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(15)	—	(15)	n.s.
Placements à court terme	300	—	300	n.s.
Licences d'utilisation du spectre	(104)	(11)	(93)	n.s.
Autres activités d'investissement	(10)	31	(41)	n.s.
Augmentation (diminution) des effets à payer	979	(83)	1 062	n.s.
Augmentation des créances titrisées	—	500	(500)	(100,0) %
Émission de titres d'emprunt à long terme	2 191	1 504	687	45,7 %
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	(2 113)	(299)	(1 814)	n.s.
Rachat d'un passif financier	—	(149)	149	100,0 %
Émission d'actions ordinaires	—	10	(10)	(100,0) %
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(104)	(93)	(11)	(11,8) %
Rachat d'actions privilégiées	(38)	(31)	(7)	(22,6) %
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(883)	(839)	(44)	(5,2) %
Autres activités de financement	(18)	(8)	(10)	n.s.
<b>Augmentation nette de la trésorerie</b>	<b>242</b>	<b>552</b>	<b>(310)</b>	<b>(56,2) %</b>
<b>(Diminution) augmentation nette des équivalents de trésorerie</b>	<b>(54)</b>	<b>40</b>	<b>(94)</b>	<b>n.s.</b>

n.s. : non significatif

## Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du premier trimestre de 2024 ont diminué de 115 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de la hausse de l'impôt sur le résultat payé, neutralisée en partie par l'augmentation des fonds provenant du fonds de roulement.

Les flux de trésorerie disponibles du premier trimestre de 2024 se sont établis à 85 millions \$, ce qui équivaut à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des coûts liés aux acquisitions et autres payés, ayant été contrebalancée par la diminution des dépenses d'investissement au T1 2024.

### Dépenses d'investissement

	T1 2024	T1 2023	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	975	1 052	77	7,3 %
<i>Intensité du capital<sup>(1)</sup></i>	<i>18,1 %</i>	<i>19,6 %</i>		<i>1,5 pt</i>
Bell Média	27	34	7	20,6 %
<i>Intensité du capital</i>	<i>3,7 %</i>	<i>4,4 %</i>		<i>0,7 pt</i>
BCE	1 002	1 086	84	7,7 %
<i>Intensité du capital</i>	<i>16,7 %</i>	<i>17,9 %</i>		<i>1,2 pt</i>

(1) *L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.*

Les **dépenses d'investissement de BCE** ont totalisé 1 002 millions \$ au T1 2024, en baisse de 7,7 % ou 84 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui correspond à un ratio d'intensité du capital de 16,7 %, en baisse de 1,2 point par rapport au T1 2023. La baisse d'un exercice à l'autre reflète les facteurs suivants :

- la diminution de 77 millions \$ des dépenses d'investissement de Bell SCT d'un exercice à l'autre en raison de la baisse prévue des dépenses d'investissement alors que nous poursuivons le déploiement de nos réseaux FTTP et 5G, quoiqu'à un rythme moins élevé;
- la diminution de 7 millions \$ des dépenses d'investissement de Bell Média d'un exercice à l'autre, essentiellement du fait des dépenses plus élevées engagées au T1 2023 au titre de l'expansion de studios, ainsi que du moment des dépenses, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des investissements visant à soutenir la croissance des services numériques.

### Licences de spectre

Le 30 novembre 2023, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a annoncé les gagnants provisoires de la vente aux enchères de licences de spectre de la bande de 3 800 MHz. Bell Mobilité a obtenu le droit d'acquies 939 licences de spectre de la bande de 3 800 MHz visant 1,77 milliard de mégahertz par population, pour un paiement de 518 millions \$. Le 17 janvier 2024, Bell Mobilité a versé à ISDE le paiement initial requis de 104 millions \$ qui représente 20 % du paiement total.

### Instruments d'emprunt

#### 2024

Au premier trimestre de 2024, nous avons émis des titres d'emprunt, déduction faite des remboursements, notamment :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 2 191 millions \$ comportant l'émission de billets de série US-9, d'un montant en capital total de 700 millions \$ US (942 millions \$ CA), l'émission de billets de série US-10 d'un montant en capital total de 750 millions \$ US (1 009 millions \$ CA) et l'augmentation de 243 millions \$ des emprunts en cours aux termes de l'entente de prêts commerciaux non engagés de Bell Mobilité, facteurs partiellement contrebalancés par les escomptes de 3 millions \$ sur nos émissions de titres d'emprunt;
- l'émission (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 979 millions \$.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- le remboursement des débetures MTN, série M-44, d'un montant de 1 000 millions \$;
- le remboursement des billets, série US-3, de 600 millions \$ US (748 millions \$ CA);
- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 365 millions \$ comprenant des paiements nets au titre des obligations locatives et d'autres dettes.

## 2023

Au premier trimestre de 2023, nous avons émis des titres d'emprunt, déduction faite des remboursements, notamment :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 1 504 millions \$ comportant l'émission de débetures MTN, série M-58, d'un montant en capital total de 1 050 millions \$, l'émission de débetures MTN, série M-59, d'un montant en capital total de 450 millions \$ et l'émission d'autres dettes de 8 millions \$, en partie contrebalancées par les escomptes de 4 millions \$ sur nos émissions de titres d'emprunt;
- l'augmentation de 500 millions \$ des créances titrisées.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 299 millions \$ comprenant des paiements nets au titre des obligations locatives et d'autres dettes;
- le remboursement de 83 millions \$ (déduction faite des émissions) d'effets à payer.

## Consolidation dans les résultats de BCE de la participation dans MLSE (rachat d'un passif financier)

En janvier 2023, BCE a racheté la participation de 9 % détenue par le Fonds de fiducie unitaire BCE (Fonds Unitaire), un fonds de fiducie qui détient des placements dans une caisse de retraite et qui remplit les obligations au titre des prestations de retraite des participants au régime de retraite collectif de BCE, dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) pour une contrepartie en trésorerie de 149 millions \$, découlant de l'obligation de BCE de racheter la participation du Fonds Unitaire dans MLSE à ce prix.

## Émission d'actions ordinaires

L'émission d'actions ordinaires au premier trimestre de 2024 a diminué de 10 millions \$ comparativement à la période correspondante de 2023, du fait qu'aucune option sur actions n'a été exercée au T1 2024.

## Rachat d'actions privilégiées

### 2024

Au T1 2024, aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, BCE a racheté et annulé 2 113 588 actions privilégiées de premier rang pour un coût total de 38 millions \$.

### 2023

Au T1 2023, aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités antérieure, BCE a racheté et annulé 1 712 000 actions privilégiées de premier rang pour un coût total de 31 millions \$.

## Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires

Au premier trimestre de 2024, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont augmenté de 44 millions \$ par rapport au T1 2023, en raison d'un dividende plus élevé payé au T1 2024, soit 0,9675 \$ par action ordinaire comparativement à 0,9200 \$ par action ordinaire au T1 2023.

## 4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 429 millions \$, attribuable à la hausse du taux d'actualisation de 4,9 % au 31 mars 2024, alors qu'il était de 4,6 % au 31 décembre 2023, facteur en partie contrebalancé par le rendement moins élevé que prévu des actifs des régimes et une augmentation de l'effet de la limite de l'actif.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, nous avons comptabilisé une diminution au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 174 millions \$, attribuables à une baisse du taux d'actualisation de 5,0 % au 31 mars 2023, contre 5,3 % au

31 décembre 2022, facteurs en partie contrebalancés par un rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes de 3,3 % et une diminution de l'effet de la limite de l'actif.

## 4.5 Gestion des risques financiers

### Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

			31 mars 2024		31 décembre 2023	
Classement	Méthode d'établissement de la juste valeur		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
			Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	30 021

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Classement		Juste valeur			
		Valeur comptable de l'actif (du passif)	Prix de marché d'actifs enregistrés dans des marchés actifs (niveau 1)	Données observables sur le marché (niveau 2) <sup>(1)</sup>	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3) <sup>(2)</sup>
<b>31 mars 2024</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	582	7	—	575
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(292)	—	(292)	—
Autres	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres actifs non courants	145	—	217	(72)
<b>31 décembre 2023</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	587	10	—	577
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(488)	—	(488)	—
Autres	Autres actifs et passifs non courants	147	—	216	(69)

- (1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.
- (2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/produits des activités ordinaires et cours/bénéfice. Les variations de nos hypothèses d'évaluation à l'égard de certains placements dans des sociétés fermées en ce qui a trait aux ratios cours/produits des activités ordinaires et cours/bénéfice pourraient donner lieu à une hausse (baisse) importante de la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3.
- (3) Les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les Autres éléments de bénéfice global (perte globale) dans les états du résultat global et sont reclassés hors du poste Cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale) dans le poste Déficit dans les états de la situation financière lorsqu'ils sont réalisés.

## Risque de marché

### Risque de change

En 2024, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 700 millions \$ US (942 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent les billets de série US-9 venant à échéance en 2034. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt au 31 mars 2024 correspondait à un passif net de 2 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2024, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 750 millions \$ US (1 009 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets de série US-10 venant à échéance en 2054. Parallèlement à ces swaps, des swaps de devises variable-variable en cours au 31 décembre 2023 d'un montant notionnel de 644 millions \$ ont été réglés. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt au 31 mars 2024 correspondait à un passif net de 8 millions \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2024, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 180 millions \$ US (242 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous expose le solde des prêts venant à échéance en 2026 dans le cadre de l'entente de prêts commerciaux non engagés de Bell Mobilité. La juste valeur de ces swaps de devises et de taux d'intérêt au 31 mars 2024 correspondait à un actif net de 1 million \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit de 17 millions \$ (perte de 73 millions \$) comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 31 mars 2024 et un profit de 142 millions \$ (perte de 140 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global (perte globale)* au 31 mars 2024, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 31 mars 2024.

Type de couverture	Monnaie d'achat	Montant à recevoir	Monnaie de vente	Montant à payer	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie <sup>(1)</sup>	\$ US	1 191	\$ CA	1 608	2024	Emprunts
Flux de trésorerie	\$ US	905	\$ CA	1 203	2024	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	489	\$ CA	622	2024	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	2 173	\$ CA	52	2024	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	563	\$ CA	734	2025	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	180	\$ CA	242	2026	Acquisitions prévues
Économique	\$ US	115	\$ CA	151	2024	Acquisitions prévues
Économique – options <sup>(2)</sup>	\$ US	45	\$ CA	61	2024	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	184	\$ CA	232	2024	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	168	\$ US	117	2024	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	435	\$ CA	566	2024	Acquisitions prévues
Économique	\$ US	120	\$ CA	158	2025	Acquisitions prévues
Économique – options <sup>(2)</sup>	\$ US	65	\$ CA	85	2025	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	540	\$ CA	694	2025	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	540	\$ CA	698	2025	Acquisitions prévues

(1) Contrats à terme visant à couvrir les emprunts garantis par des créances dans le cadre de notre programme de titrisation.

(2) Options de change contenant une clause à effet de levier et un profit plafond.

## Risque de taux d'intérêt

En 2024, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt différés, en vigueur à compter de 2026, d'un montant notionnel de 336 millions \$ afin de couvrir la juste valeur de nos billets, série US-10, qui viennent à échéance en 2054. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt au 31 mars 2024 correspondait à un actif de 4 millions \$, comptabilisé au poste *Autres actifs non courants* dans les états de la situation financière.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une perte (un profit) de 6 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2024, toutes les autres variables restant constantes.

## Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023 correspondait à un passif net de 239 millions \$ et de 162 millions \$, respectivement, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Une (perte) un profit de (90) millions \$ et de 18 millions \$ a été comptabilisé pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, respectivement, en lien avec ces contrats à terme sur actions, au poste *Autres (charges) produits* dans les états du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE donnerait lieu à un profit (une perte) de 25 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 31 mars 2024, toutes les autres variables restant constantes.

---

## 4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2023 de BCE.

Le 11 mars 2024 et le 21 mars 2024, respectivement, S&P Global Ratings Canada, une unité d'affaires de S&P Global Canada Corp., et Moody's Canada Inc. ont revu les perspectives de BCE et de Bell Canada, les faisant passer de stables à négatives, principalement en raison du ratio de levier financier qui demeure supérieur à leur seuil respectif pour les notations actuelles. Cependant, elles ont également toutes les deux confirmé les notations existantes de BCE et de Bell Canada. Le 28 mars 2024, DBRS Limited a confirmé les notations et la tendance stable de BCE et de Bell Canada.

---

## 4.7 Liquidité

Cette section contient des déclarations prospectives portant notamment sur les sources de liquidités que nous prévoyons affecter à nos besoins de liquidités pour 2024. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

### Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles<sup>(1)</sup> totalisaient 4,7 milliards \$ au 31 mars 2024, dont 789 millions \$ sous forme de trésorerie, 171 millions \$ sous forme d'équivalents de trésorerie, 700 millions \$ sous forme de placements à court terme, 700 millions \$ sous forme de montant disponible en vertu de notre programme de créances titrisées et 2,3 milliards \$ sous forme de montant disponible en vertu de facilités de crédit renouvelable et liées à l'expansion engagées de 3,5 milliards \$ (étant donné le papier commercial en cours d'un montant de 1 201 millions \$).

Les liquidités disponibles totalisaient 5,8 milliards \$ au 31 décembre 2023, dont 547 millions \$ sous forme de trésorerie, 225 millions \$ sous forme d'équivalents de trésorerie, 1 000 millions \$ sous forme de placements à court terme, 700 millions \$ sous forme de montant disponible en vertu de notre programme de créances titrisées et 3,3 milliards \$ sous forme de montant disponible en vertu de facilités de crédit renouvelable et liées à l'expansion engagées de 3,5 milliards \$ (étant donné le papier commercial en cours d'un montant de 197 millions \$).

(1) Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.1, Mesures financières non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Nous prévoyons que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme dont nous disposons, les montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances, nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et un éventuel financement provenant des marchés financiers nous permettront de répondre à nos besoins de liquidités en 2024 pour couvrir les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le paiement des dividendes, le règlement des obligations contractuelles, les titres d'emprunt venant à échéance, les besoins au titre des activités en cours ainsi que d'autres besoins de liquidités.

Si nos besoins de liquidités pour 2024 devaient excéder notre trésorerie, nos équivalents de trésorerie et nos placements à court terme, les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation et les fonds provenant de nos financements sur les marchés financiers et de notre programme de créances titrisées, nous prévoyons que nous pourrions combler cette insuffisance au moyen de prélèvements sur les facilités de crédit engagées actuellement en place ou au moyen de nouvelles facilités, dans la mesure où ces ressources sont disponibles.

Nous surveillons constamment nos activités, les marchés financiers et l'économie canadienne dans le but de conserver des liquidités adéquates.

## 5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T1 2024 de BCE ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1<sup>er</sup> mai 2024.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux normes IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2024		2023			2022		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 192	5 348	5 281	5 303	5 222	5 353	5 193	5 233
Tirés des produits	819	1 125	799	763	832	1 086	831	628
Total des produits d'exploitation	6 011	6 473	6 080	6 066	6 054	6 439	6 024	5 861
BAlIA ajusté	2 565	2 567	2 667	2 645	2 538	2 437	2 588	2 590
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(229)	(41)	(10)	(100)	(49)	(19)	(22)	(40)
Amortissement des immobilisations corporelles	(946)	(954)	(937)	(936)	(918)	(922)	(914)	(933)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(316)	(299)	(295)	(296)	(283)	(270)	(267)	(266)
Bénéfice net	457	435	707	397	788	567	771	654
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	402	382	640	329	725	528	715	596
BPA – de base et dilué	0,44	0,42	0,70	0,37	0,79	0,58	0,78	0,66
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (millions)	912,3	912,3	912,3	912,2	912,1	912,0	911,9	911,9

## 6 Cadre réglementaire

---

Le texte qui suit est une mise à jour concernant les initiatives et les procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2023 de BCE à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise* et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*.

### Loi sur les télécommunications

#### Examen du cadre des services d'accès haute vitesse de gros

Le 28 mars 2024, Bell Canada, conjointement avec les Opérateurs des Réseaux Concurrentiels canadiens, Cogeco Communications Inc, Bragg Communications Inc. (Eastlink) et Teksavvy Solutions Inc., a demandé au CRTC de modifier les procédures relatives aux observations finales dans le cadre de l'Avis de consultation de télécom CRTC 2023-56. Les parties ont proposé que le CRTC demande des observations finales sur la question de savoir si Bell Canada, Rogers Communications Canada Inc. (Rogers) et Telus Communications Inc. (Telus) seraient admissibles à obtenir l'accès de gros groupé au réseau FTTP. La requête demande au CRTC de rendre une décision finale sur cette seule question avant que le service d'accès de gros groupé au réseau FTTP ne devienne disponible sur une base provisoire le 7 mai 2024. De cette façon, si le CRTC accepte la proposition, il aura déterminé de façon provisoire et définitive si Bell Canada, Rogers et Telus sont admissibles à obtenir le service, même si le CRTC n'aura pas encore rendu de décision définitive sur la question de savoir si le service sera rendu obligatoire de façon définitive. Le dossier de l'instance initiée par la demande conjointe et de l'instance principale lancée par l'Avis de consultation de télécom CRTC 2023-56 est clos. On ne sait pas quand le CRTC rendra ses décisions.

Le 8 avril 2024, Bell Canada a déposé devant la Cour d'appel fédérale un avis d'appel de la décision de télécom CRTC 2023-358 publiée le 6 novembre 2023.

#### Examen du CRTC concernant l'accès aux poteaux

Le 5 février 2024, le CRTC a lancé une nouvelle consultation, comme il l'avait prévu dans sa décision du 15 février 2023, afin d'examiner le déploiement d'installations sans fil, comme les petites cellules, sur des infrastructures de communication appartenant à des entreprises de services locaux titulaires (ESLT) ou contrôlées par celles-ci. Le CRTC examine des questions telles que l'applicabilité des tarifs existants aux installations sans fil et les modifications réglementaires, le cas échéant, qui sont nécessaires dans le cadre du déploiement des technologies sans fil de pointe au Canada. Les interventions ont été déposées dans cette procédure le 4 avril 2024 et les réponses finales doivent être déposées le 6 mai 2024. Pour l'heure, il est impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence de la décision du CRTC dans cette instance sur nos activités et nos résultats financiers.

### Autres

#### Projet de loi C-18, *Loi sur les nouvelles en ligne*

Le 22 juin 2023, le projet de loi C-18, *Loi concernant les plateformes de communication en ligne rendant disponible du contenu de nouvelles aux personnes se trouvant au Canada (Loi sur les nouvelles en ligne)* a reçu la sanction royale. La *Loi sur les nouvelles en ligne* exige que les intermédiaires de nouvelles numériques, comme Google et Meta, qui partagent du contenu de nouvelles produit par d'autres médias d'information, négocient des accords commerciaux avec ces médias et les indemnisent pour le contenu de nouvelles partagé sur les plateformes numériques. La loi permet aux services de nouvelles généraux de Bell Média, comme CTV et Noovo, de toucher une indemnisation. Le montant total de l'indemnisation pouvant être versée par la plus grande plateforme (c.-à-d. Google) est plafonné à 100 millions \$ par année, et les montants d'indemnisation versée par les autres plateformes seront déterminés par le CRTC en fonction des revenus publicitaires de ces plateformes au Canada. Les diffuseurs privés ne pourront recevoir plus de 30 % du montant total de l'indemnisation offerte. Le montant de l'indemnisation que Bell Média pourrait recevoir de Google est indéterminé, de même que le moment où cette indemnisation serait reçue. Le 28 février 2024, Google a lancé son appel ouvert aux médias d'information pour qu'ils demandent une indemnisation, leur laissant jusqu'au 30 avril 2024 pour s'exécuter. On ne sait pas non plus si Meta cessera de bloquer les liens vers les nouvelles et se soumettra à la *Loi sur les nouvelles en ligne*, bien que cela semble de plus en plus improbable compte tenu du temps écoulé depuis que Meta a commencé à bloquer le contenu de nouvelles au Canada et qu'il a annoncé qu'il cesserait de payer pour le contenu de nouvelles en Australie lorsque les accords actuels arriveront à expiration. L'incidence globale des modifications législatives sur nos activités et nos résultats financiers demeure inconnue à l'heure actuelle. Enfin,

le 13 mars 2024, le CRTC a publié l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2024-255 pour obtenir les commentaires du public sur son projet de processus de négociation obligatoire qui s'appliquerait entre les médias d'information et les intermédiaires de nouvelles numériques visés par la *Loi sur les nouvelles en ligne* si un intermédiaire de nouvelles numériques n'a pas reçu une exemption du CRTC à la suite d'une entente avec les médias d'information. La période de soumission des commentaires s'est terminée le 12 avril 2024 et nous attendons une décision du CRTC. Ce processus de négociation ne s'appliquera pas à Google étant donné que son taux d'indemnisation a déjà été établi.

## 7 Méthodes comptables

Les états financiers du T1 2024 de BCE ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1<sup>er</sup> mai 2024. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Méthodes comptables significatives*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les états financiers du T1 2024 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

### Futures modifications de normes comptables

La norme comptable publiée par l'IASB qui suit n'a pas encore été adoptée par BCE.

Norme	Description	Incidence	Date d'entrée en vigueur
IFRS 18, <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	<p>Énonce des exigences et des directives quant à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers, notamment à l'égard :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>de la présentation des produits et des charges dans l'état du résultat net selon des catégories définies – exploitation, investissement, financement, impôt sur le résultat et activités abandonnées</li><li>de la présentation de nouveaux sous-totaux dans l'état du résultat net – bénéfice d'exploitation et bénéfice avant financement et impôt</li><li>de la communication d'explications concernant les mesures de la performance définies par la direction et liées à l'état du résultat net</li><li>du regroupement ou de la ventilation des informations et de l'endroit où elles doivent être présentées (dans les états financiers ou dans les notes annexes)</li><li>de la présentation de certaines charges selon leur nature</li></ul> <p>IFRS 18 remplace IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, mais reprend nombre des exigences d'IAS 1 telles quelles.</p>	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2027. L'application anticipée est autorisée.

## 8 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)

---

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- Mesures financières non conformes aux PCGR;
- Ratios non conformes aux PCGR;
- Total des mesures sectorielles;
- Mesures de gestion du capital;
- Mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

---

### 8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans une cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

#### Bénéfice net ajusté

Le terme *bénéfice net ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements,

des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

	T1 2024	T1 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	402	725
Éléments de rapprochement :		
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	229	49
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	90	(18)
Pertes nettes sur placements	6	—
Perte de valeur d'actifs	13	34
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(85)	(18)
PNDPC au titre des éléments de rapprochement susmentionnés	(1)	—
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>654</b>	<b>772</b>

## Liquidités disponibles

Le terme *liquidités disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les montants disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées et de nos facilités de crédit bancaire engagées, à l'exclusion des facilités de crédit qui ne sont disponibles qu'à des fins prédéterminées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Trésorerie	789	547
Équivalents de trésorerie	171	225
Placements à court terme	700	1 000
Montants disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées <sup>(1)</sup>	700	700
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées <sup>(2)</sup>	2 299	3 303
<b>Liquidités disponibles</b>	<b>4 659</b>	<b>5 775</b>

(1) Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023 700 millions \$ étaient disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées, aux termes duquel nous avons emprunté 1 184 millions \$ US (1 605 millions \$ CA) et 1 200 millions \$ US (1 588 millions \$ CA) au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement. Les emprunts garantis par des créances sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.

(2) Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement, 2 299 millions \$ et 3 303 millions \$ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 886 millions \$ US (1 201 millions \$ CA) et de 149 millions \$ US (197 millions \$ CA) au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.

## Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles excédentaires

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *flux de trésorerie disponibles excédentaires* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles excédentaires comme les flux de trésorerie disponibles, diminués des dividendes payés sur les actions ordinaires.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles excédentaires comme des indicateurs importants de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Les flux de trésorerie disponibles excédentaires indiquent le montant des fonds disponibles pour rembourser la dette et réinvestir dans notre société, après le versement de dividendes sur les actions ordinaires. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles excédentaires pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles excédentaires, sur une base consolidée.

	T1 2024	T1 2023
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 132	1 247
Dépenses d'investissement	(1 002)	(1 086)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(46)	(55)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(14)	(21)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	15	—
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>85</b>	<b>85</b>
Dividendes payés sur actions ordinaires	(883)	(839)
<b>Flux de trésorerie disponibles excédentaires</b>	<b>(798)</b>	<b>(754)</b>

## Dettes nettes

Le terme *dettes nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Dettes à long terme	31 283	31 135
Dettes à court terme	6 386	5 042
50 % des actions privilégiées	1 807	1 834
Trésorerie	(789)	(547)
Équivalents de trésorerie	(171)	(225)
Placements à court terme	(700)	(1 000)
<b>Dettes nettes</b>	<b>37 816</b>	<b>36 239</b>

## 8.2 Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

### BPA ajusté

Le terme *BPA ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

## Ratio de distribution

Le terme *ratio de distribution* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur les flux de trésorerie disponibles, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

## 8.3 Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

## BAIIA ajusté

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023
Bénéfice net	457	435	707	397	788
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	229	41	10	100	49
Amortissement des immobilisations corporelles	946	954	937	936	918
Amortissement des immobilisations incorporelles	316	299	295	296	283
Charges financières					
Charges d'intérêts	416	399	373	359	344
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(16)	(27)	(27)	(27)	(27)
Perte de valeur d'actifs	13	109	—	—	34
Autres charges (produits)	38	147	129	311	(121)
Impôt sur le résultat	166	210	243	273	270
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 565</b>	<b>2 567</b>	<b>2 667</b>	<b>2 645</b>	<b>2 538</b>

	T4 2022	T3 2022	T2 2022
Bénéfice net	567	771	654
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	19	22	40
Amortissement des immobilisations corporelles	922	914	933
Amortissement des immobilisations incorporelles	270	267	266
Charges financières			
Charges d'intérêts	319	298	269
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(13)	(13)	(7)
Perte de valeur d'actifs	150	21	106
Autres (produits) charges	(19)	130	97
Impôt sur le résultat	222	178	232
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 437</b>	<b>2 588</b>	<b>2 590</b>

## 8.4 Mesures de gestion du capital

Une mesure de gestion du capital est une mesure financière qui vise à permettre au lecteur d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS 1, *Présentation des états financiers des IFRS*. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les IFRS ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

### Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

## 8.5 Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent rapport de gestion si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

---

## 8.6 IPC

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières décrites précédemment, nous utilisons les indicateurs de performance clés qui suivent pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Indicateurs de performance clés	Définition
Marge du BAIIA ajusté	La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.
RMU	Le RMU se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement <sup>(1)</sup>	<p>Une unité d'abonnement pour téléphones mobiles se compose d'une unité portable génératrice de produits récurrents (p. ex., les téléphones intelligents et les téléphones de base) associée à un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et qui comprend un accès aux services vocaux, de messagerie texte et (ou) de données. Nous présentons les unités d'abonnement pour téléphones mobiles en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés pour téléphones mobiles sont considérées comme étant actives pendant une période de 90 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement pour appareils mobiles connectés se compose d'une unité portable génératrice de produits récurrents (p. ex., les tablettes, la technologie prêt-à-porter, les appareils mobiles connectés à Internet et l'IdO) associée à un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et qui est destinée à une fonctionnalité vocale cellulaire limitée, voire nulle.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé IP et/ou les SAR filaires résidentiels de détail. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les abonnés des services Internet et de télé IP de détail ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement ou un emplacement d'affaires.</li><li>• Les abonnés des SAR filaires résidentiels de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.</li></ul>

---

(1) Depuis le T1 2024, nous ne présentons plus les abonnés des services de télé par satellite de détail, qui ne représentent plus une part importante de nos produits. En conséquence, les abonnés des services de télé par satellite ont été retirés de notre clientèle d'abonnés des services de télé de détail, et nous ne présentons plus que les abonnés des services de télé IP de détail.

## 9 Contrôles et procédures

---

### Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu, ou qui est susceptible d'avoir, sur lui une incidence significative.

# États financiers consolidés

## Table des matières

États consolidés du résultat net .....	52
États consolidés du résultat global .....	53
États consolidés de la situation financière .....	54
États consolidés des variations des capitaux propres .....	55
Tableaux consolidés des flux de trésorerie .....	56
Notes annexes .....	57
Note 1 Renseignements sur la société .....	57
Note 2 Mode de présentation et méthodes comptables significatives .....	57
Note 3 Information sectorielle .....	58
Note 4 Coûts d'exploitation .....	59
Note 5 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres .....	60
Note 6 Perte de valeur d'actifs .....	60
Note 7 Autres (charges) produits .....	60
Note 8 Bénéfice par action .....	61
Note 9 Dette .....	61
Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi .....	62
Note 11 Actifs et passifs financiers .....	62
Note 12 Capital-actions .....	65
Note 13 Paiements fondés sur des actions .....	65

## États consolidés du résultat net

Pour les périodes closes les 31 mars			
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants liés aux actions) (non audité)			
	Note	2024	2023
Produits d'exploitation	3	6 011	6 054
Coûts d'exploitation	3, 4	(3 446)	(3 516)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	(229)	(49)
Amortissement des immobilisations corporelles		(946)	(918)
Amortissement des immobilisations incorporelles		(316)	(283)
Charges financières			
Charges d'intérêts		(416)	(344)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	10	16	27
Perte de valeur d'actifs	6	(13)	(34)
Autres (charges) produits	7	(38)	121
Impôt sur le résultat		(166)	(270)
<b>Bénéfice net</b>		<b>457</b>	<b>788</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux :</b>			
Actionnaires ordinaires		402	725
Actionnaires privilégiés		47	46
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		8	17
<b>Bénéfice net</b>		<b>457</b>	<b>788</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué</b>	8	<b>0,44</b>	<b>0,79</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (millions)</b>		<b>912,3</b>	<b>912,1</b>

## États consolidés du résultat global

Pour les périodes closes les 31 mars			
(en millions de dollars canadiens) (non audité)			
	Note	2024	2023
<b>Bénéfice net</b>		457	788
<b>Autres éléments de bénéfice global (perte globale), après impôt sur le résultat</b>			
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net			
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (28) millions \$ et de (21) millions \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, respectivement		78	58
Éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net			
Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (115) millions \$ et de 47 millions \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, respectivement <sup>(1)</sup>	10	314	(127)
Variation nette de la valeur des placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées, après impôt sur le résultat de néant et de (3) millions \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, respectivement		(9)	17
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (6) millions \$ et de (2) millions \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, respectivement		16	6
<b>Autres éléments de bénéfice global (perte globale)</b>		<b>399</b>	<b>(46)</b>
<b>Total du bénéfice global</b>		<b>856</b>	<b>742</b>
<b>Total du bénéfice global attribuable aux :</b>			
Actionnaires ordinaires		800	679
Actionnaires privilégiés		47	46
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		9	17
<b>Total du bénéfice global</b>		<b>856</b>	<b>742</b>

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2024 était de 4,9 % comparativement à 4,6 % au 31 décembre 2023. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2023 était de 5,0 % comparativement à 5,3 % au 31 décembre 2022.

# États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	31 mars 2024	31 décembre 2023
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie		789	547
Équivalents de trésorerie		171	225
Placements à court terme		700	1 000
Créances clients et autres débiteurs		3 929	4 031
Stocks		458	465
Actifs sur contrats		435	443
Coûts des contrats		704	633
Charges payées d'avance		385	230
Autres actifs courants		274	264
Actifs détenus en vue de la vente		55	60
<b>Total des actifs courants</b>		<b>7 900</b>	<b>7 898</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs sur contrats		272	292
Coûts des contrats		744	779
Immobilisations corporelles		30 357	30 352
Immobilisations incorporelles		16 770	16 609
Actifs d'impôt différé		121	96
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		322	323
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10	3 285	2 935
Autres actifs non courants		1 799	1 714
Goodwill		10 997	10 942
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>64 667</b>	<b>64 042</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>72 567</b>	<b>71 940</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs et autres passifs		4 345	4 729
Passifs sur contrats		817	811
Intérêts à payer		335	332
Dividendes à payer		938	910
Passifs d'impôt exigible		170	268
Dettes à court terme	9	6 386	5 042
Passifs détenus en vue de la vente		15	15
<b>Total des passifs courants</b>		<b>13 006</b>	<b>12 107</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Passifs sur contrats		277	277
Dettes à long terme	9	31 283	31 135
Passifs d'impôt différé		4 981	4 869
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10	1 227	1 278
Autres passifs non courants		1 421	1 717
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>39 189</b>	<b>39 276</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>52 195</b>	<b>51 383</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>			
Actions privilégiées	12	3 614	3 667
Actions ordinaires		20 859	20 859
Surplus d'apport		1 241	1 258
Cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)		46	(42)
Déficit		(5 711)	(5 513)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>		<b>20 049</b>	<b>20 229</b>
<b>Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>323</b>	<b>328</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>20 372</b>	<b>20 557</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>72 567</b>	<b>71 940</b>

## États consolidés des variations des capitaux propres

Pour la période close le 31 mars 2024 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	Attribuables aux actionnaires de BCE					Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		Actions privilégiées	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global	Déficit			
Solde au 31 décembre 2023		3 667	20 859	1 258	(42)	(5 513)	20 229	328	20 557
Bénéfice net		—	—	—	—	449	449	8	457
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	84	314	398	1	399
<b>Total du bénéfice global</b>		—	—	—	84	763	847	9	856
Autre rémunération fondée sur des actions		—	—	(32)	—	(3)	(35)	—	(35)
Rachat d'actions privilégiées	12	(53)	—	15	—	—	(38)	—	(38)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		—	—	—	—	(958)	(958)	—	(958)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	(14)	(14)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts		—	—	—	4	—	4	—	4
<b>Solde au 31 mars 2024</b>		<b>3 614</b>	<b>20 859</b>	<b>1 241</b>	<b>46</b>	<b>(5 711)</b>	<b>20 049</b>	<b>323</b>	<b>20 372</b>

Pour la période close le 31 mars 2023 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	Attribuables aux actionnaires de BCE					Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		Actions privilégiées	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global	Déficit			
Solde au 31 décembre 2022		3 870	20 840	1 172	(55)	(3 649)	22 178	337	22 515
Bénéfice net		—	—	—	—	771	771	17	788
Autres éléments de bénéfice global (perte globale)		—	—	—	81	(127)	(46)	—	(46)
<b>Total du bénéfice global</b>		—	—	—	81	644	725	17	742
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		—	11	(1)	—	—	10	—	10
Autre rémunération fondée sur des actions		—	—	(4)	—	(9)	(13)	—	(13)
Rachat d'actions privilégiées		(43)	—	12	—	—	(31)	—	(31)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		—	—	—	—	(929)	(929)	—	(929)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	(21)	(21)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts		—	—	—	(6)	—	(6)	—	(6)
Autres		—	—	—	(17)	17	—	—	—
<b>Solde au 31 mars 2023</b>		<b>3 827</b>	<b>20 851</b>	<b>1 179</b>	<b>3</b>	<b>(3 926)</b>	<b>21 934</b>	<b>333</b>	<b>22 267</b>

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes closes les 31 mars			
(en millions de dollars canadiens) (non audité)			
	Note	2024	2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		457	788
Ajustements afin de rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	229	49
Amortissements		1 262	1 201
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	10	44	31
Charges d'intérêts nettes		384	330
Perte de valeur d'actifs	6	13	34
Pertes sur placements		6	—
Impôt sur le résultat		166	270
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(18)	(15)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(16)	(15)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(46)	(25)
Intérêts payés		(448)	(439)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(335)	(164)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés		(15)	—
Variation des actifs sur contrats		28	45
Variation des créances au titre des programmes de financement d'appareils sans fil		57	41
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		(636)	(884)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>1 132</b>	<b>1 247</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Dépenses d'investissement		(1 002)	(1 086)
Placements à court terme		300	—
Acquisitions d'entreprises		(82)	(25)
Licences de spectre		(104)	(11)
Autres activités d'investissement		(10)	31
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(898)</b>	<b>(1 091)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Augmentation (diminution) des effets à payer		979	(83)
Augmentation des créances titrisées		—	500
Émission de titres d'emprunt à long terme	9	2 191	1 504
Remboursement de titres d'emprunt à long terme		(2 113)	(299)
Rachat d'un passif financier		—	(149)
Émission d'actions ordinaires		—	10
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		(104)	(93)
Rachat d'actions privilégiées	12	(38)	(31)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		(883)	(839)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		(46)	(55)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(14)	(21)
Autres activités de financement		(18)	(8)
<b>Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement</b>		<b>(46)</b>	<b>436</b>
Augmentation nette de la trésorerie		242	552
Trésorerie au début de la période		547	99
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		<b>789</b>	<b>651</b>
(Diminution) augmentation nette des équivalents de trésorerie		(54)	40
Équivalents de trésorerie au début de la période		225	50
<b>Équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>171</b>	<b>90</b>

## Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2023 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 7 mars 2024.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées.

---

## Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de communications qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé généraliste, spécialisée et payante, des services de diffusion en continu, de médias numériques, de radiodiffusion ainsi que des services d'affichage extérieur à des clients au Canada.

---

## Note 2 Mode de présentation et méthodes comptables significatives

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1<sup>er</sup> mai 2024. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Méthodes comptables significatives*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

### Futures modifications de normes comptables

La norme comptable publiée par l'IASB qui suit n'a pas encore été adoptée par BCE.

Norme	Description	Incidence	Date d'entrée en vigueur
<b>IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir</b>	<p>Énonce des exigences et des directives quant à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers, notamment à l'égard :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>de la présentation des produits et des charges dans l'état du résultat net selon des catégories définies – exploitation, investissement, financement, impôt sur le résultat et activités abandonnées</li><li>de la présentation de nouveaux sous-totaux dans l'état du résultat net – bénéfice d'exploitation et bénéfice avant financement et impôt</li><li>de la communication d'explications concernant les mesures de la performance définies par la direction et liées à l'état du résultat net</li><li>du regroupement ou de la ventilation des informations et de l'endroit où elles doivent être présentées (dans les états financiers ou dans les notes annexes)</li><li>de la présentation de certaines charges selon leur nature</li></ul> <p>IFRS 18 remplace IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, mais reprend nombre des exigences d'IAS 1 telles quelles.</p>	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2027. L'application anticipée est autorisée.

## Note 3 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés en fonction de deux secteurs : Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) et Bell Média. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024	Note	Bell SCT	Bell Média	Éliminations inter-sectorielles	BCE
Produits d'exploitation					
Produits externes tirés des services		4 550	642	—	5 192
Produits intersectoriels tirés des services		6	83	(89)	—
<b>Produits d'exploitation tirés des services</b>		<b>4 556</b>	<b>725</b>	<b>(89)</b>	<b>5 192</b>
<b>Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits</b>		<b>819</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>819</b>
Total des produits externes		5 369	642	—	6 011
Total des produits intersectoriels		6	83	(89)	—
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>5 375</b>	<b>725</b>	<b>(89)</b>	<b>6 011</b>
Coûts d'exploitation	4	(2 927)	(608)	89	(3 446)
<b>BAlIA ajusté<sup>(1)</sup></b>		<b>2 448</b>	<b>117</b>	<b>—</b>	<b>2 565</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5				(229)
Amortissements					(1 262)
Charges financières					(416)
Charges d'intérêts					(416)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	10				16
Perte de valeur d'actifs	6				(13)
Autres charges	7				(38)
Impôt sur le résultat					(166)
<b>Bénéfice net</b>					<b>457</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023	Note	Bell SCT	Bell Média	Éliminations inter-sectorielles	BCE
Produits d'exploitation					
Produits externes tirés des services		4 528	694	—	5 222
Produits intersectoriels tirés des services		7	86	(93)	—
<b>Produits d'exploitation tirés des services</b>		<b>4 535</b>	<b>780</b>	<b>(93)</b>	<b>5 222</b>
<b>Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits</b>		<b>832</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>832</b>
Total des produits externes		5 360	694	—	6 054
Total des produits intersectoriels		7	86	(93)	—
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>5 367</b>	<b>780</b>	<b>(93)</b>	<b>6 054</b>
Coûts d'exploitation	4	(2 961)	(648)	93	(3 516)
<b>BAlIA ajusté<sup>(1)</sup></b>		<b>2 406</b>	<b>132</b>	<b>—</b>	<b>2 538</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5				(49)
Amortissements					(1 201)
Charges financières					(344)
Charges d'intérêts					(344)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	10				27
Perte de valeur d'actifs	6				(34)
Autres produits	7				121
Impôt sur le résultat					(270)
<b>Bénéfice net</b>					<b>788</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

## Produits des activités ordinaires par gammes de services et de produits

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
<b>Services<sup>(1)</sup></b>		
Sans-fil	1 774	1 723
Services de données filaires	2 012	2 001
Services de voix filaires	683	726
Services de médias	642	694
Autres services sur fil	81	78
<b>Total des gammes de services</b>	<b>5 192</b>	<b>5 222</b>
<b>Produits<sup>(2)</sup></b>		
Sans-fil	684	626
Services sur fil	135	206
<b>Total des gammes de produits</b>	<b>819</b>	<b>832</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>6 011</b>	<b>6 054</b>

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

## Note 4 Coûts d'exploitation

Pour les périodes closes les 31 mars	Note	2024	2023
<b>Coûts de la main-d'œuvre</b>			
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 082)	(1 102)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	10	(60)	(58)
Autres coûts de la main-d'œuvre <sup>(1)</sup>		(246)	(259)
Moins :			
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		291	303
<b>Total des coûts de la main-d'œuvre</b>		<b>(1 097)</b>	<b>(1 116)</b>
Coût des ventes <sup>(2)</sup>		(1 875)	(1 954)
Autres coûts d'exploitation <sup>(3)</sup>		(474)	(446)
<b>Total des coûts d'exploitation</b>		<b>(3 446)</b>	<b>(3 516)</b>

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et des autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

## Note 5 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
Coûts liés aux indemnités de départ	(234)	(29)
Coûts liés aux acquisitions et autres	5	(20)
<b>Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres</b>	<b>(229)</b>	<b>(49)</b>

### Coûts liés aux indemnités de départ

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent de charges de cessation d'emploi involontaire ou volontaire et comprennent les coûts liés aux réductions de personnel annoncées précédemment qui ont été engagés jusqu'au 31 mars 2024.

### Coûts liés aux acquisitions et autres

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation, des coûts liés aux litiges et aux décisions liées à la réglementation, lorsque ces coûts sont importants, et autres.

## Note 6 Perte de valeur d'actifs

Les charges pour pertes de valeur de 13 millions \$ et de 34 millions \$ comptabilisées pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, respectivement, sont essentiellement liées à des actifs au titre de droits d'utilisation visant certains espaces de bureaux que nous avons cessé d'utiliser dans le cadre de notre stratégie d'optimisation des biens immobiliers en raison de notre politique de travail hybride.

## Note 7 Autres (charges) produits

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
(Pertes nettes) profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(90)	18
(Pertes) profits sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7)	47
Pertes sur placements	(6)	—
Produits d'intérêts	32	14
Produit sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises		
Exploitation	15	18
Autres	18	24
<b>Total des autres (charges) produits</b>	<b>(38)</b>	<b>121</b>

### Profits sur la cession d'immobilisations corporelles

Au T1 2023, nous avons vendu des terrains pour un produit total de 54 millions \$ et comptabilisé un gain de 53 millions \$ dans le cadre de notre stratégie d'optimisation des biens immobiliers.

## Note 8 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice net par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	402	725
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,9975	0,9675
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	912,3	912,1
Exercice présumé d'options sur actions <sup>(1)</sup>	—	0,2
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)</b>	<b>912,3</b>	<b>912,3</b>

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues a totalisé 6 599 815 au premier trimestre de 2024, contre 3 250 443 au premier trimestre de 2023.

## Note 9 Dette

Le 15 février 2024, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 2016 des billets, série US-9, à 5,200 %, dont le solde du capital s'établit à 700 millions \$ US (942 millions \$ CA) et qui viennent à échéance le 15 février 2034. Les billets de série US-9 ont été couverts contre les fluctuations des taux de change au moyen de swaps de devises et de taux d'intérêt. De plus, à la même date, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 2016 des billets, série US-10, à 5,550 %, dont le solde du capital s'établit à 750 millions \$ US (1 009 millions \$ CA) et qui viennent à échéance le 15 février 2054. Les billets de série US-10 ont été couverts contre les fluctuations des taux de change au moyen de swaps de devises et de taux d'intérêt; de plus, un montant de 336 millions \$ CA a été couvert contre les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt. Se reporter à la note 11, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

Les billets, série US-9 et série US-10, sont totalement et inconditionnellement garantis par BCE.

Au T1 2024, Bell Canada a reclassé ses débetures à moyen terme (MTN), série M-49, à 2,75 %, dont le solde du capital total s'établit à 600 millions \$, et ses débetures MTN, série M-47, à 3,35 %, dont le solde du capital total s'établit à 1 500 millions \$ et qui viennent à échéance le 29 janvier 2025 et le 12 mars 2025, respectivement, les virant depuis la dette à long terme vers la dette à court terme.

## Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

### Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

#### Composantes du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
Régimes de retraite PD	(33)	(32)
Régimes de retraite CD	(43)	(38)
Moins :		
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	16	12
<b>Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(60)</b>	<b>(58)</b>

#### Composantes des produits financiers au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
Régimes de retraite PD	24	37
AAPE	(8)	(10)
<b>Total des rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>16</b>	<b>27</b>

## Note 11 Actifs et passifs financiers

### Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

			31 mars 2024		31 décembre 2023	
	Classement	Méthode d'établissement de la juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dettes à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	30 021	28 607	29 049	28 225

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Classement		Valeur comptable de l'actif (du passif)	Juste valeur		
			Prix de marché d'actifs identiques enregistrés dans des marchés actifs (niveau 1)	Données observables sur le marché (niveau 2) <sup>(1)</sup>	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3) <sup>(2)</sup>
<b>31 mars 2024</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	582	7	—	575
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(292)	—	(292)	—
Autres	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres actifs non courants	145	—	217	(72)
<b>31 décembre 2023</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	587	10	—	577
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(488)	—	(488)	—
Autres	Autres actifs et passifs non courants	147	—	216	(69)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/produits des activités ordinaires et cours/bénéfice. Les variations de nos hypothèses d'évaluation à l'égard de certains placements dans des sociétés fermées en ce qui a trait aux ratios cours/produits des activités ordinaires et cours/bénéfice pourraient donner lieu à une hausse (baisse) importante de la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3.

(3) Les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les Autres éléments de bénéfice global (perte globale) dans les états du résultat global et sont reclassés hors du poste Cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale) dans le poste Déficit dans les états de la situation financière lorsqu'ils sont réalisés.

## Risque de marché

### Risque de change

En 2024, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 700 millions \$ US (942 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent les billets de série US-9 venant à échéance en 2034. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt au 31 mars 2024 correspondait à un passif net de 2 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 9, *Dettes*, pour obtenir plus de détails.

En 2024, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 750 millions \$ US (1 009 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets de série US-10 venant à échéance en 2054. Parallèlement à ces swaps, des swaps de devises variable-variable en cours au 31 décembre 2023 d'un montant notionnel de 644 millions \$ ont été réglés. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt au 31 mars 2024 correspondait à un passif net de 8 millions \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 9, *Dettes*, pour obtenir plus de détails.

En 2024, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 180 millions \$ US (242 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous expose le solde des prêts venant à échéance en 2026 dans le cadre de l'entente de prêts commerciaux non engagés de Bell Mobilité. La juste valeur de ces swaps de devises et de taux d'intérêt au 31 mars 2024 correspondait à un actif net de 1 million \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit de 17 millions \$ (perte de 73 millions \$) comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 31 mars 2024 et un profit de 142 millions \$ (perte de 140 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global (perte globale)* au 31 mars 2024, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 31 mars 2024.

Type de couverture	Monnaie d'achat	Montant à recevoir	Monnaie de vente	Montant à payer	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie <sup>(1)</sup>	\$ US	1 191	\$ CA	1 608	2024	Emprunts
Flux de trésorerie	\$ US	905	\$ CA	1 203	2024	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	489	\$ CA	622	2024	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	2 173	\$ CA	52	2024	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	563	\$ CA	734	2025	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	180	\$ CA	242	2026	Acquisitions prévues
Économique	\$ US	115	\$ CA	151	2024	Acquisitions prévues
Économique – options <sup>(2)</sup>	\$ US	45	\$ CA	61	2024	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	184	\$ CA	232	2024	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	168	\$ US	117	2024	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	435	\$ CA	566	2024	Acquisitions prévues
Économique	\$ US	120	\$ CA	158	2025	Acquisitions prévues
Économique – options <sup>(2)</sup>	\$ US	65	\$ CA	85	2025	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	540	\$ CA	694	2025	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	540	\$ CA	698	2025	Acquisitions prévues

(1) Contrats à terme visant à couvrir les emprunts garantis par des créances dans le cadre de notre programme de titrisation.

(2) Options de change contenant une clause à effet de levier et un profit plafond.

## Risque de taux d'intérêt

En 2024, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt différés, en vigueur à compter de 2026, d'un montant notionnel de 336 millions \$ afin de couvrir la juste valeur de nos billets, série US-10, qui viennent à échéance en 2054. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt au 31 mars 2024 correspondait à un actif de 4 millions \$, comptabilisé au poste *Autres actifs non courants* dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 9, *Dette*, pour obtenir plus de détails.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une perte (un profit) de 6 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2024, toutes les autres variables restant constantes.

## Risque liés aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023 correspondait à un passif net de 239 millions \$ et de 162 millions \$, respectivement, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Une (perte) un profit de (90) millions \$ et de 18 millions \$ a été comptabilisé pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, respectivement, en lien avec ces contrats à terme sur actions, au poste *Autres (charges) produits* dans les états du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE donnerait lieu à un profit (une perte) de 25 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 31 mars 2024, toutes les autres variables restant constantes.

## Note 12 Capital-actions

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant les actions privilégiées de premier rang de BCE

Au T1 2024, BCE a racheté et annulé 2 113 588 actions privilégiées de premier rang d'un capital déclaré de 53 millions \$ pour un coût total de 38 millions \$. La tranche restante de 15 millions \$ a été inscrite dans le surplus d'apport.

## Note 13 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(25)	(34)
Régime d'épargne des employés et unités d'actions différées	(9)	(9)
<b>Total des paiements fondés sur des actions</b>	<b>(34)</b>	<b>(43)</b>

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'UAR, d'UALR et d'options sur actions en cours pour la période close le 31 mars 2024.

### UAR et UALR

	Nombre d'UAR/UALR
En cours, 1 <sup>er</sup> janvier 2024	3 412 812
Attribuées	1 123 985
Dividendes crédités	59 526
Réglées	(1 249 941)
Frappées de déchéance	(6 756)
<b>En cours au 31 mars 2024</b>	<b>3 339 626</b>

### Options sur actions

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	7 484 561	61
Frappées de déchéance ou expirées	(884 746)	59
<b>En cours et exerçables au 31 mars 2024</b>	<b>6 599 815</b>	<b>61</b>

---

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR+, au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et se le procurer auprès de :

### Relations avec les investisseurs

Édifice A, 8<sup>e</sup> étage  
1, carrefour Alexander-Graham-Bell  
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : [relations.investisseurs@bce.ca](mailto:relations.investisseurs@bce.ca)

tél. : 1 800 339-6353

télééc. : 514 786-3970

[BCE.ca](http://BCE.ca)

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

### Compagnie Trust TSX

301 – 100 Adelaide St. West

Toronto (Ontario) M5H 4H1

courriel : [bce@tmx.com](mailto:bce@tmx.com)

tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934

télééc. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

